

# SOMMAIRE

---

<b>Décisions du Conseil départemental</b>	Pages
- Réunion du 19 mars 2018.....	5
 <b>Décisions de la Commission permanente</b>	
- Réunion du 12 mars 2018.....	161

Sont **publiés intégralement** les **délibérations** du Conseil départemental, de la Commission permanente et les **arrêtés** présentant un **caractère réglementaire** (Code général des collectivités territoriales, art. L.3131-3 et R.3131-1) ou dont la publication est prévue par un texte spécial.

**Le texte intégral** des actes cités dans ce recueil **peut être consulté** au **Centre de Documentation** à l'Hôtel du Département.

---

***DECISIONS***

***du Conseil départemental***



**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DU LUNDI 19 MARS 2018**





**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 19 mars 2018 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 100  
Budget primitif de l'exercice 2018**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 100,

Vu les conclusions de la 1ère commission,  
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Vu les avis des 2ème, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème, 7ème et 8ème commissions,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (23 voix pour, 19 abstentions),

Décide :

- d'anticiper les résultats de l'exercice 2017,

- de constater les résultats des sections d'investissement et de fonctionnement respectivement pour :

1 170 742,79 € en investissement à inscrire en recettes au chapitre 001,

6 318 653,44 € en fonctionnement à inscrire en recettes au chapitre 002,

- d'affecter la somme de 684 203,33 € au compte 1068 prélevé sur l'excédent provisoire de fonctionnement,

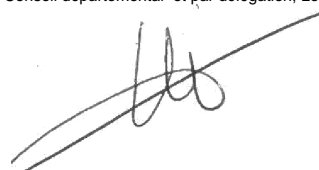
- d'inscrire en recettes :

Chapitres 73 et 731	375 832 319,00 €
Dont :	
Taxes foncières sur les propriétés bâties	156 469 000,00 €
Taxe départementale DMTO	42 500 000,00 €
Cotisations sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	20 634 000,00 €
Impôts Forfaitaires sur les Entreprises de Réseaux	1 631 000,00 €
Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources	7 782 884,00 €
Taxe sur les conventions d'assurance	60 500 000,00 €
Chapitre 74	150 212 166,45 €
Dont :	
Dotation de compensation du CNSA	31 450 000,00 €
Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle	8 862 000,00 €
Allocations compensatrices de la fiscalité locale	7 082 000,00 €
FMDI	5 800 000,00 €

- d'inscrire en dépenses imprévues :

Chapitre 022 0 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 23/03/2018 à 15:33:56  
Référence : 04957f4b892dc217a68e9a2363a36b446a985cc8





DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEWICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 101**  
**Communication institutionnelle, territoriale et événementielle**  
**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 101,

Vu les conclusions de la 1ère commission,  
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions),

Décide :

- l'inscription au chapitre 011, en dépenses, d'un crédit de 307 000 € pour les actions à mener au titre de la communication institutionnelle, territoriale et événementielle, telles qu'elles sont définies dans le rapport du Président,

- l'inscription au chapitre 011, en dépenses, d'un crédit de 325 000 € pour la réalisation, l'impression et la distribution du Magazine du département et de la gestion du site internet www.aisne.com, telles qu'elles sont définies dans le rapport du Président.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 23/03/2018 à 15:33:53  
Référence : 112b4068b59c03fe33cde714c0ce28600a147873



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEEICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 102**  
**Gestion de la dette - Intérêts**  
**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 102,

Vu les conclusions de la 1ère commission,  
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions),

Décide de ratifier au Budget primitif 2018, l'inscription en dépenses de fonctionnement ci-après, relative à la gestion de la dette :

Chapitre 66 : 21 295 000 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 23/03/2018 à 15:33:49  
Référence : e17dae59cd6e473680239803a953d33b793c66fc



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 103**  
**Prise en charge des dépenses des groupes d'élus**  
**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 103,

Vu les conclusions de la 1ère commission,  
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- 1) Décide que la collectivité met à disposition des groupes d'élus un local administratif et du matériel de bureau, comprenant le mobilier, l'ameublement, le matériel de bureau et le matériel informatique au sens de la nomenclature comptable, selon des conditions similaires à celles appliquées aux services du Département ;
- 2) Décide que la collectivité prend en charge uniquement les frais de documentation, de courrier et de télécommunications des groupes d'élus ainsi que les frais liés aux personnels affectés aux groupes, dans la limite totale de 9 000 € par an et par élu membre d'un groupe ;
- 3) Inscrit un crédit de 378 000 € en dépenses de fonctionnement au chapitre 6586 ;

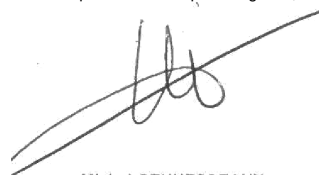
4) Prend acte de la composition des groupes constitués à la date du vote, soit :

GROUPES	RASSEMBLER POUR L' AISNE	FRONT NATIONAL	FRONT DE GAUCHE- EUROPE ECOLOGIE LES VERTS	AISNE DEMOCRATIE NOUVELLE	SOCIALISTE ET GAUCHE REPUBLICAINE
Nombres d'élus	18	7	6	5	5

5) Ventile les crédits de fonctionnement disponibles inscrits au chapitre 65 comme suit :

- Groupe Rassembler pour l'Aisne 162 000 €
- Groupe Front National 63 000 €
- Groupe Front de Gauche – Europe Ecologie les Verts 54 000 €
- Groupe Aisne Démocratie Nouvelle 45 000 €
- Groupe Socialiste et Gauche Républicaine 45 000 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 23/03/2018 à 15:33:29  
Référence : 6c5533c8c41c7b5895200b17971123a449f4319b



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 104**  
**Fixation de la contribution départementale "2018" aux dépenses du**  
**Service Départemental d'Incendie et de Secours**  
**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **104**,

Vu les conclusions de la 1ère commission,  
(Rapporteur **M. Michel POTELET**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (12 abstentions),

Fixe à 21 400 000 € la contribution départementale « 2018 » aux dépenses de fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours et ratifie le crédit correspondant au chapitre 65.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 23/03/2018 à 15:34:01  
Référence : 1b67c9015c26f53b2fc88b53958b3c8d1e52fe05



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 19 mars 2018 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOU, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 105**  
**Frais généraux**  
**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 105,

Vu l'amendement déposé et présenté par M. le Président du Conseil départemental visant à :

- se prononcer sur la base du rapport du Président :

. modifié comme suit au chapitre 011 : 1 042 372,36 € dont :

Frais de fonctionnement divers (assemblées, cabinet, services centraux) : 237 872,36 €,

. avec l'ajout suivant : chapitre 014 : 9 248 838 €,

Au titre de la compensation financière annuelle due par le Département à la Région Hauts-de-France,

- inscrire en conséquence au premier alinéa de la délibération :

. Au chapitre 011 : 1 042 372,36 €,

. Au chapitre 014 : 9 248 838 €,

Vu :

- les conclusions de la 1<sup>ère</sup> commission sur le rapport,  
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

- les avis des 1<sup>ère</sup> et 6<sup>ème</sup> commissions sur l'amendement,

Après en avoir délibéré,

Adoptant à l'unanimité l'amendement déposé par M. le Président du Conseil départemental,

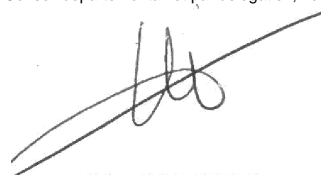
A l'unanimité,

- Décide l'inscription des dépenses de fonctionnement suivantes au titre des frais généraux :

Au chapitre 011	1 042 372,36 €
Au chapitre 65	180 000,00 €
Au chapitre 67	61 000,00 €
Au chapitre 014	9 248 838,00 € ;

- Autorise le Président du Conseil départemental à faire adhérer la collectivité à l'AFIGESE,  
Association FINances-GESTion-Évaluation des Collectivités Territoriales  
(SIRET 430 454 694 00059).

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 30/03/2018 à 11:25:47  
Référence : 8631d2355795ae667b65d6eca974226caced8ad



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 106**  
**Exercice des mandats locaux**  
**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 106,

Vu les conclusions de la 1ère commission,  
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- de ratifier l'inscription d'un crédit de **2 200 186 €** au chapitre 65 au titre de l'exercice des mandats locaux,
- d'accorder à la Caisse Mutuelle de Retraite des Conseillers Départementaux, une subvention de **282 000 €**

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENESSEAU

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 23/03/2018 à 15:34:03  
Référence : e3c77f501aa97b10fe304c4455cc3125d2cfa15





**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 19 mars 2018 (matin)

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEWICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

<p><b>RAPPORT N° 107</b> <b>Dépenses de Personnel</b> <b>* Compétence exclusive</b></p>
---

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 107,

Vu les conclusions de la 1ère commission,  
(Rapporteur **M. Michel POTELET**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide de ratifier l'inscription des crédits suivants :

**I - Rémunération du personnel**

**Dépenses**

- chapitre 012 :	72 315 949 €
------------------	--------------

**Recettes**

- chapitre 013 :	1 285 563 €
- chapitre 017 :	131 961 €
- chapitre 042 :	600 000 €
- chapitre 74 :	220 162 €

**II - Recrutement du Personnel**

**Dépenses**

- chapitre 011 :	34 500 €
------------------	----------

### **III - Formation des agents**

#### **Dépenses :**

- chapitre 011 :	206 000 €
- chapitre 65 :	12 000 €

### **IV - Frais de déplacement des agents pour les besoins du service**

#### **Dépenses :**

- chapitre 011 :	317 000 €
------------------	-----------

### **V - Service social**

#### **Dépenses :**

- chapitre 012, médecine professionnelle et préventive :	190 000 €
- chapitre 012, mesures en faveur des enfants handicapés ou infirmes :	30 000 €
- chapitre 012, chèques déjeuners :	1 706 000 €
- chapitre 011, visites médicales des agents titulaires du permis poids lourds et conducteurs d'engins :	4 000 €
- chapitre 011, fêtes et cérémonies :	9 000 €
- chapitre 011, FIPHFP :	5 000 €
- chapitre 011, hygiène et sécurité :	3 500 €
- chapitre 21, FIPHFP :	40 000 €
- chapitre 21, hygiène et sécurité :	2 000 €
- chapitre 65, FIPHFP :	40 000 €
- chapitre 65, CNAS :	470 000 €

#### **Recettes :**

- chapitre 75 :	686 000 €
- chapitre 74 :	40 000 €
- chapitre 21 :	25 000 €

### **VI – Subvention à l'Amicale des Employés de l'Hôtel du Département et de la Préfecture de l'Aisne**

#### **Dépenses :**

- chapitre 65 :	10 500 €
-----------------	----------

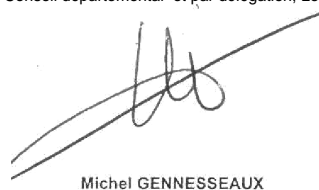
### **VII – Communication interne**

#### **Dépenses**

- chapitre 011 :	106 000 € ;
------------------	-------------

- Décide d'adopter la mise à jour du tableau des effectifs, telle qu'elle figure dans la maquette budgétaire du projet de Budget primitif pour 2018.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 23/03/2018 à 15:33:39  
Référence : 31ee2984111fd3fca58f777b9a3acbb15cf957f



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEWICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 108**

**Direction informatique - Maintenance, entretien, prestations,  
téléphonie et atelier d'imprimerie  
\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 108,

Vu les conclusions de la 1ère commission,  
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ratifier l'inscription des crédits suivants :

**DEPENSES**

**Fonctionnement**

- chapitre 011 : 3 702 000 €

**RECETTES**

- chapitre 75 : 1 800 €

- chapitre 70 : 25 000 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 140**  
**Dépenses et recettes de fonctionnement**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 140,

Vu les conclusions de la 1ère commission,  
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (23 voix pour, 19 abstentions),

Vote les crédits suivants au titre de la section de fonctionnement (hors prélèvement) :

Dépenses : 508 891 477,13 €

Recettes : 545 392 036,84 €

Dont fiscalité : 156 469 000,00 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:47:53  
Référence : df7cd406ec6edfc7e6919be696cd47850a7be841



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 141**  
**Gestion de la dette - Capital**  
**\* Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 141,

Vu les conclusions de la 1ère commission,  
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions),

Décide de ratifier, au Budget primitif 2018, en dépenses, l'inscription suivante relative au remboursement en capital des emprunts souscrits :

Chapitre 16 : **22 460 000€**

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:14:20  
Référence : 2c510de5e64e02629b472d3776e243dd80cf0a6f



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 142**  
**Subventions en annuités d'emprunt**  
**# Dépenses pour tiers**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 142,

Vu les conclusions de la 1ère commission,  
(Rapporteur **M. Michel POTELET**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions),

Ratifie l'inscription au chapitre 204 d'un crédit de 2 062 897,64 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:13:13  
Référence : a94822d3f4a041ab5aa442540bc941cc08d1744f



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 143**  
**Direction informatique - Acquisition de matériels et de logiciels**  
**\* Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 143,

Vu les conclusions de la 1ère commission,  
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- d'augmenter l'Autorisation de Programme « Plan Informatique 2017-2019 » de : 1 013 000 €,
- de ratifier l'inscription des crédits suivants :

**DEPENSES**

**Investissement**

- chapitre 20 "Logiciels" : **1 400 500 €**
- chapitre 21 "Matériels" : **1 611 500 €**

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 170**  
**Dépenses et recettes d'investissement**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 170,

Vu les conclusions de la 1ère commission,  
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (23 voix pour, 19 abstentions),

Vote les crédits suivants au titre de la section d'investissement :

Dépenses : 87 289 841,78 € (dont 4 074 946,12 € en reports)

Recettes : 87 289 841,78 € (dont 2 220 000 € en reports)

dont 30 000 000 € d'emprunts inscrits au chapitre 16.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:14:35  
Référence : 329544bbb9f94c06e962916d279506740d4df1b4





DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 180**  
**Budget primitif 2018**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 180,

Vu les conclusions de la 1ère commission,  
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Considérant qu'il convient de substituer à la page 6 du document budgétaire du Budget principal la version corrigée diffusée en Commission permanente le 12 mars 2018 et qui figurera au procès-verbal de la présente réunion du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

Adopte, à l'unanimité des suffrages exprimés (23 voix pour, 19 abstentions), au terme de l'examen des rapports à incidence budgétaire, le Budget primitif 2018 présenté par le Président du Conseil départemental, se répartissant comme suit par chapitre, reports inclus (hors mouvements d'ordre) :

**1) Section de fonctionnement**

Chapitre	Propositions initiales		Modifications proposées		Propositions BP finales	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
002		6 318 653,44 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 318 653,44 €
011	36 307 888,76 €		0,00 €	0,00 €	36 307 888,76 €	0,00 €
012	101 881 149,00 €		0,00 €	0,00 €	101 881 149,00 €	0,00 €
013		1 335 563,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 335 563,00 €
014	2 832 000,00 €		9 248 838,00 €	0,00 €	12 080 838,00 €	0,00 €
015	14 000,00 €	6 065 638,00 €	0,00 €	0,00 €	14 000,00 €	6 065 638,00 €
016	57 843 500,00 €	24 050 000,00 €	0,00 €	0,00 €	57 843 500,00 €	24 050 000,00 €
017	107 162 317,00 €	1 248 961,00 €	-9 248 838,00 €	0,00 €	97 913 479,00 €	1 248 961,00 €
022	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
023	1 372 979,08 €		0,00 €	0,00 €	1 372 979,08 €	0,00 €
042	46 838 071,43 €	11 710 490,80 €	0,00 €	0,00 €	46 838 071,43 €	11 710 490,80 €
043		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65	180 823 422,37 €		0,00 €	0,00 €	180 823 422,37 €	0,00 €
6586	378 000,00 €		0,00 €	0,00 €	378 000,00 €	0,00 €
66	21 529 000,00 €		0,00 €	0,00 €	21 529 000,00 €	0,00 €
67	120 200,00 €		0,00 €	0,00 €	120 200,00 €	0,00 €
68			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70		895 996,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	895 996,00 €
73		177 055 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	177 055 500,00 €
731		198 776 819,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	198 776 819,00 €
74		119 769 567,45 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	119 769 567,45 €
75		7 681 195,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 681 195,00 €
76		1 810 740,95 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 810 740,95 €
77		383 403,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	383 403,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>508 891 477,13 €</b>	<b>545 392 036,84 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>508 891 477,13 €</b>	<b>545 392 036,84 €</b>

### Section d'investissement

Chapitre	Propositions initiales		Modifications proposées		Propositions BP finales	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
001		1 170 742,79 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 170 742,79 €
021		1 372 979,08 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 372 979,08 €
024		1 358 420,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 358 420,00 €
040	11 710 490,80 €	46 838 071,43 €	0,00 €	0,00 €	11 710 490,80 €	46 838 071,43 €
041	50 000,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
10		6 684 203,33 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 684 203,33 €
13		9 764 102,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 764 102,00 €
16	22 741 000,00 €	30 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	22 741 000,00 €	30 000 000,00 €
20	1 666 334,13 €		0,00 €	0,00 €	1 666 334,13 €	0,00 €
204	33 028 213,09 €		0,00 €	0,00 €	33 028 213,09 €	0,00 €
21	4 513 102,20 €	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €	4 513 102,20 €	25 000,00 €
23	24 889 007,34 €		0,00 €	0,00 €	24 889 007,34 €	0,00 €
26		1 200 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 200 000,00 €
27	226 841,00 €	273 000,00 €	0,00 €	0,00 €	226 841,00 €	273 000,00 €
458...			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
4544...	225 344,02 €	313 813,95 €	0,00 €	0,00 €	225 344,02 €	313 813,95 €
<b>TOTAL</b>	<b>87 289 841,78 €</b>	<b>50 789 282,07 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>87 289 841,78 €</b>	<b>50 789 282,07 €</b>

Le montant de dépenses imprévues votées au titre du Budget primitif 2018 s'élève à : **0,00 €**.

Le montant de la fiscalité locale et des diverses compensations versées par l'Etat nécessaires à l'équilibre du budget s'élève à **202 460 884,00 €**.

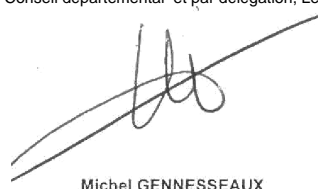
La fixation du taux de la taxe sur le foncier bâti fera l'objet d'une réunion ultérieure.

En définitive, le Budget primitif 2018 s'élève en dépenses et en recettes (hors mouvements d'ordre) à : **596 181 318,91 €**.

Les budgets annexes s'équilibrent en dépenses et en recettes comme suit :

- Budget annexe de l'Espace Muséographique de la Caverne du Dragon : **904 500,00 €**
- Budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche : **10 186 520,00 €**
- Budget annexe de l'Etablissement Départemental de l'Enfance et de la Famille : **8 714 125,00 €**
- Budget annexe du Pôle Archéologique : **943 900,00 €**
- Budget annexe de la ZID de l'Omois : **182 000,00 €**.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 30/03/2018 à 11:25:40  
Référence : 89d093c5b609ee522f3e8d670e04a9cf2d4f977c



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEWICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 201**  
**Enseignement**  
**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **201**,

Vu les conclusions de la 2ème commission,  
(Rapporteur **Mme Isabelle ITTELET**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

1) d'accepter les modalités financières relatives à la participation du Département aux frais de restauration des collégiens dans le cadre de la cuisine centrale Léonard de Vinci à SOISSONS ou d'un hébergement en lycée pour Gérard Philippe à SOISSONS, Gabriel Hanotaux et Jean Moulin à SAINT-QUENTIN au lycée Henri Martin, Montaigne à SAINT-QUENTIN au lycée Condorcet et enfin, Pierre de La Ramée au lycée Pierre de La Ramée, telles que décrites dans le rapport du Président,

2) pour les établissements privés d'enseignement du premier cycle du second degré sous contrat d'association du Département :

- de fixer, pour l'année 2018, à 304,72 € par élève, la part « matériel » du forfait externat,  
- de fixer, pour l'année 2018, les taux de contribution forfaitaire de la part « personnel » à 493,73 € par élève pour chacun des 80 premiers élèves et à 271,90 € par élève à partir du 81<sup>ème</sup> élève,

- d'individualiser par établissement les participations départementales 2018 au titre de la part « matériel » et de la part « personnel » en fonction des effectifs constatés à la rentrée 2017/2018 telles qu'elles figurent en annexes 1 et 2 au rapport du Président,

- d'adopter les modalités de versement des parts « matériel » et « personnel » du forfait d'externat en trois fois dans l'année,

3) d'affecter une somme de 20 000 € pour la prise en charge des frais de transport vers le cinéma le plus proche, des élèves des établissements publics et privés sous contrat d'association engagés dans l'opération « Collège au cinéma », dont l'individualisation interviendra en Commission Permanente,

4) d'attribuer une subvention de 16 000 € à l'association Prévention Routière – Comité Départemental de l'Aisne pour 2018,

5) de solliciter la participation des Départements des Ardennes, de l'Oise et du Nord au frais de fonctionnement des collèges publics Jules Ferry à ROZOY-SUR-SERRE et La Feuillade à VIC-SUR-AISNE, d'une part, et du collège privé « Saint Antoine » à BOHAIN-EN-VERMANDOIS, d'autre part, qui accueillent à la rentrée 2017 au moins 10 % d'élèves résidant sur leurs territoires respectifs,

6) d'autoriser le Président à signer :

- les conventions d'accueil et financières à intervenir dans le cadre de la cuisine centrale du lycée Léonard de Vinci à SOISSONS et d'un hébergement en lycée,

- les conventions à intervenir avec les Départements de la Marne, du Nord dans le cadre de la scolarisation de collégiens de l'Aisne dans des établissements de leur territoire,

- les conventions à intervenir avec les Départements des Ardennes, du Nord et de l'Oise dans le cadre de la scolarisation de collégiens de leur territoire dans des établissements de l'Aisne,

7) de ratifier l'inscription des crédits suivants :

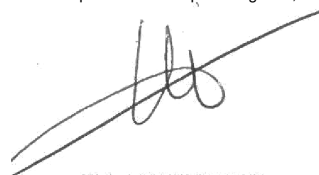
#### **En dépenses**

Chapitre 011	24 690,00 €
Chapitre 65	
Hors Autorisation d'Engagement	8 658 088,04 €
Sur Autorisation d'Engagement	39 960,00 €

#### **En recettes**

Chapitre 74	
Hors Autorisation d'Engagement	55 000,00 €
Sur Autorisation d'Engagement	19 980,00 €
Chapitre 75	1 218 195,00 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 23/03/2018 à 15:33:51  
Référence : 5126f099b8b436c935126fd6955d4518b5dd0aec



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaients présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 202**  
**Enseignement**  
**# Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **202**,

Vu l'amendement présenté par M. Thierry DELEROT, au nom du Groupe Socialiste et Gauche républicaine, visant à :

. supprimer le crédit de 10 000 € au chapitre II - Enseignement supérieur, alinéa 1 – Restauration universitaire à CUFFIES,

. reverser cette somme au chapitre 65, en dépenses, sur le plan de développement des activités physiques et sportives pour le monde féminin et le rural,

Après en avoir délibéré,

Rejette à la majorité des suffrages exprimés (31 voix contre, 11 voix pour) l'amendement présenté par M. Thierry DELEROT,

Vu les conclusions de la 2ème commission sur le rapport,  
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,


Ratifié, à l'unanimité des suffrages exprimés (11 abstentions), l'inscription du crédit suivant :

**En dépenses**

Chapitre 65 :

510 000 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENESSEAUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 30/03/2018 à 11:25:22  
Référence : 12e8e4e4442a7422b34ed9a4ffe58f7854a9bfc



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**  

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  

---

Réunion du lundi 19 mars 2018 (matin)  

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

<p><b>RAPPORT N° 203</b> <b>Bourse départementale dans le premier cycle du second degré -</b> <b>Année scolaire 2018/2019</b> <b>* Compétence exclusive</b></p>
---

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 203,

Vu les conclusions de la 2ème commission,  
(Rapporteur **Mme Anne MARICOT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- d'adopter, pour l'année scolaire 2018/2019, le régime de la bourse départementale pour le premier cycle du second degré, tel qu'il figure en annexe dans le rapport du Président,
- de fixer la date limite de dépôt des demandes de bourse au 5 novembre 2018,
- de ratifier l'inscription du crédit suivant :

**En dépenses**

Chapitre 65 :

120 000 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

  
Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 23/03/2018 à 15:33:43  
Référence : f84b71573c408365c1efcdab883d106475ced195





**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 19 mars 2018 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 204**

**Intervention du Département dans le domaine de la Jeunesse  
# Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **204**,

Vu les conclusions de la 2ème commission,  
(Rapporteur **Mme Anne MARICOT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ratifie l'inscription en dépenses au chapitre 65, d'un crédit de 340 000 € au titre des interventions du Département en faveur de la Jeunesse ;

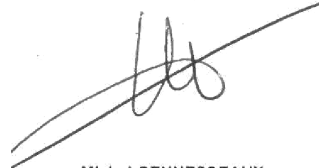
2) Individualise les aides telles qu'elles figurent en annexes au rapport du Président :

- annexe 1 : Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH),
- annexe 2 : Séjours de Vacances (SV), étant entendu que le versement de l'aide est conditionné à la présentation du récépissé de déclaration auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS),
- annexe 3 : associations de jeunesse ;

3) Autorise le Président à signer la convention financière 2018 à intervenir avec l'association Education Jeunesse Aisne (EJ'N) ;

4) Adopte le projet d'avenant 2018 à la convention du 19 mai 2016 pour la période 2016-2018, avec le Centre Information Jeunesse (CIJ), tel que joint en annexe 4 au rapport du Président et autorise le Président à le signer.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 23/03/2018 à 15:33:46  
Référence : a09255a5d8a81446c57d8eff4bf1db8e68616a99



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 241**  
**Enseignement**  
**\* Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **241**,

Vu les conclusions de la 2ème commission,  
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ouvre l'Autorisation de Programme suivante :

- 100 000 € au chapitre 21 au titre du premier équipement des collèges

avec l'échéancier des Crédits de Paiement figurant dans le document budgétaire ;

2) Ratifie les inscriptions de crédits suivants :

**En dépenses** : chapitre 21

Sur Autorisation de Programme :

15 000 €

Hors Autorisation de Programme :

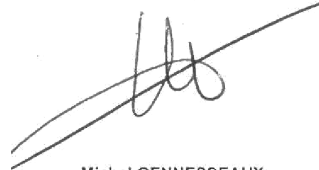
600 €

**En recettes** : chapitre 13

2 967 441 € au titre de la dotation départementale d'équipement des collèges ;

3) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents aux Autorisations de Programme 2017/1 et 2018/1 – Premier équipement des collèges est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:13:27  
Référence : ab652dc1aa3851662e43fcd51e13889d6b73106



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 242  
Enseignement  
# Dépenses pour tiers**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **242**,

Vu l'amendement présenté par M. Thierry DELEROT, au nom du Groupe Socialiste et Gauche républicaine, visant à :

- supprimer, au chapitre II – Second degré, 2 – Etablissements d'enseignement privé sous contrat d'association du Département :

. l'Autorisation de Programme pour 2018 de 370 602 €,

. l'Autorisation de Programme ouverte en 2017 avec des Crédits de Paiement 2018 d'un montant de 206 602 €,

- reverser cette somme cumulée de 577 204 € sur le plan collège du département,

Après en avoir délibéré,

Rejetée à la majorité des suffrages exprimés (30 voix contre, 11 voix pour, 1 abstention) l'amendement présenté par M. Thierry DELEROT,

Vu les conclusions de la 2<sup>ème</sup> Commission sur le rapport,  
(Rapporteur **Mme Isabelle ITTELET**)

Dans le cadre d'un vote par division distinguant, du reste du rapport, l'alinéa 2 – Etablissements d'enseignement privé sous contrat d'association du Département du chapitre II – Second degré,

Après en avoir délibéré,

Décide :

A la majorité des suffrages exprimés (29 voix pour, 11 voix contre, 2 abstentions) s'agissant de la partie faisant l'objet du vote séparé,

A l'unanimité pour le reste de la délibération,

1) Ratifie l'inscription des crédits suivants :

**En dépenses**

Chapitre 204

Sur Autorisation de Programme : 591 029,27 €

Hors Autorisation de Programme : 30 000,00 € ;

2) Clôt l'Autorisation de Programme 2014/1, au chapitre 204, au titre de l'aide à l'investissement des regroupements pédagogiques intercommunaux en matière de locaux scolaires du premier degré :

AP 2014/1 : - 200 713,48 € ;

3) Ouvre, au chapitre 204, l'Autorisation de Programme suivante :

- 370 602 € au titre du dispositif d'aide à l'investissement en faveur des établissements d'enseignement privés du premier cycle du second degré sous contrat d'association du Département,

selon l'échéancier de Crédits de Paiement figurant dans le document budgétaire ;

4) Minore l'Autorisation de Programme 2014/1 au titre du projet de restructuration du CFA de LAON, ouverte au chapitre 204 de 311 178 € ;

5) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents aux Autorisations de Programme : AP 2014/1 et AP 2016/1 – Constructions travaux 1<sup>er</sup> degré, AP 2017/1 et AP 2018/1 – Collèges privés travaux, AP 2014/1 – CFA LAON est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 30/03/2018 à 11:25:38  
Référence : 6bdb57511b6e65a88d7220e0d2469c0e9b52336f



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 301**  
**Budget Primitif du Laboratoire Départemental d'Analyses et de**  
**Recherche**  
**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **301**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **M. Jean-Pierre BONIFACE**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Adopte les propositions du Président relatives au budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche ;

- Valide l'inscription suivante au budget départemental au titre de la subvention pour charges de service public pour l'année 2018 :

Chapitre 65 : Dotations et Participations du Département 800 000 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:47:28  
Référence : 5c7db3e1d5aec893d4da958fd060fb07754ceb7



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 302**  
**Agence de Développement de l'Aisne**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 302,

Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Valide l'inscription budgétaire suivante, en recette, au chapitre 77 :

Reversement d'Aisne Développement

150 000 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:46:29  
Référence : 64ec2e6803b36617bb38a2c28ee02197c5aaa976





DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 303**

**Politique départementale de soutien au domaine du Tourisme  
# Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 303,

Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (11 abstentions),

- |  |                                 |
|--|---------------------------------|
| 1) Modifie l'Autorisation d'Engagement ECONOMIE 2017-1<br>Celle-ci est ramenée à 3 058 810 € ;                                     | - 27 190,00 €                   |
| 2) Ouvre, au chapitre 65, l'Autorisation d'Engagement globale suivante :<br>ATTRACTIVITE 14/928 AGR 2018-1                         | + 3 040 500,00 € ;              |
| 3) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations d'Engagement est jointe aux documents budgétaires ; |                                 |
| 4) Ratifie les Crédits de Paiement ci-dessous en dépenses :<br>- chapitre 65<br>- chapitre 011                                     | 2 600 000,00 €<br>60 015,40 € ; |
| 5) Ratifie le crédit suivant en recettes :<br>- chapitre 73  | 81 500,00 € ;                   |

6) Individualise les subventions suivantes au titre de l'année 2018 :

- Chapitre 65

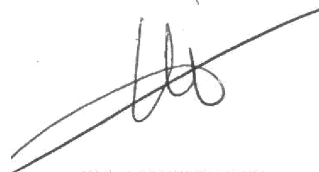
* Agence de Développement Touristique de l'Aisne (ADT)	1 354 238 €
* Association des Gîtes de France et du Développement du Tourisme en milieu rural (GDF 02)	45 762 €
* Syndicat Mixte du Plan d'Eau des Vallées de l'Ailette et de la Bièvre	1 180 000 €
* Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne	10 000 €
* Association Les Ambassadeurs du Terroir et du Tourisme en Vallée de Marne	10 000 € ;

7) Individualise au chapitre 011, le crédit de :

42 015,40 € au titre du renouvellement 2018 de l'adhésion du Département à l'Assemblée des Départements de France ;

8) Valide les projets de conventions et d'arrêté mis en annexe au rapport du Président, concernant notre partenariat avec l'Agence de Développement Touristique de l'Aisne (ADT), l'Association des Gîtes de France et du Développement du Tourisme en milieu rural (GDF 02) et le Syndicat Mixte du Plan d'Eau des Vallées de l'Ailette et de la Bièvre et autorise le Président du Conseil départemental à en signer les versions finalisées.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:47:07  
Référence : e330280737eb61b741f07682418526448052158f



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 304**  
**Politique départementale de soutien dans le domaine de l'Agriculture**  
**# Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **304**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **M. Jean-Pierre BONIFACE**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Acte son intervention sur la politique agricole telle que décrite dans le rapport du Président ;

2) Modifie l'Autorisation d'Engagement ECONOMIE 2016-3 - 14 130 €  
Celle-ci est ramenée à 3 625 222 € ;

3) Ratifie l'inscription de Crédits de Paiement à hauteur de 529 840 €  
en dépense au chapitre 65, sur :

. les Autorisations d'Engagement ECONOMIE AE 2016-3 et ELEVAGE 02 AE 2016-1 (89 340 €),

. l'Autorisation d'Engagement globale ATTRACTIVITE 14/928 AGR 2018-1 (440 500 €) ;

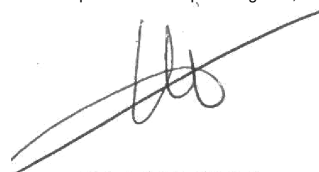
4) Individualise les subventions suivantes au titre de l'année 2018 :

* Chambre d'Agriculture de l'Aisne	250 000 €
* Association Solidarité Paysans	10 000 €
* Groupement de Défense Sanitaire (GDS)	129 000 €
* Aisne Promo Elevage	9 000 €
* Société Aisne Basse-Cour	500 €
* Fédération des Associations de Maintien de l'Agriculture Paysanne de Picardie (FAMAPP)	7 000 €
* Les Bios des Hauts-de-France (fusion d'Agriculture Biologique en Picardie (ABP) et de GABNOR)	12 000 €
* Jeunes Agriculteurs de l'Aisne	6 000 €
* Comité d'organisation de la foire aux fromages de LA CAPELLE	11 500 €
* Société des Courses de LA CAPELLE	2 000 €
* Société des Courses de LAON	3 500 € ;

5) Autorise le Président du Conseil départemental à signer les conventions qui seront passées avec la Chambre d'Agriculture de l'Aisne, après détermination des actions à réaliser en 2018, et avec le Groupement de Défense Sanitaire de l'Aisne après finalisation des actions subventionnables en 2018 ;

6) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférant à ces Autorisations d'Engagement est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:46:44  
Référence : 0fba8a3039e4209143f45aa037627aa215628537



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 305**  
**Gestion de la Zone d'Intérêt Départemental (ZID) de l'Omois - Adoption**  
**du budget annexe 2018**  
**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 305,

Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **M. Bruno BEAUVOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (M. Pascal TORDEUX ne prend pas part au vote),

Décide, dans le cadre de la gestion de la ZID de l'Omois, d'inscrire :

- sur le Budget annexe :

En dépenses : Chapitre 011	182 000 €
En recettes : Chapitre 70	182 000 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:47:46  
Référence : 734d21fbf6ee41df2b8d4becb5148644960cae6



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaients présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 306**  
**Intervention dans le domaine du logement**  
**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 306,

Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (M. Pascal TORDEUX ne prend pas part au vote),

1) Ratifie l'inscription des Crédits de Paiement suivants :

En dépenses :

Chapitre 011 :

Plan Départemental de l'Habitat CP/AE 2017/1	39 500 €
Observatoire départemental de l'habitat CP/AE 2012/1	5 040 €

Chapitre 65 :

Participation Départementale au Fonds de Solidarité pour le Logement	1 300 000,00 €
Convention d'objectifs de l'association SOLIHA Aisne	290 000,00 € ;

2) Autorise le Président du Conseil départemental à signer avec SOLIHA Aisne la convention d'objectifs 2018 selon les orientations définies dans le rapport du Président.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:47:36  
Référence : fba3cfd0645c697dd1e80159276da71f466fb9d



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 307**  
**Intervention dans le domaine du logement**  
**# Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **307**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **M. Jean-Pierre BONIFACE**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Autorise l'ouverture d'une Autorisation d'Engagement ainsi qu'il suit :

Suivi animation du PIG AE 2018-1 480 000,00 €

et adopte l'échéancier de Crédits de Paiement, tel qu'il figure au rapport du Président ;

2) Ratifie les inscriptions de Crédits de Paiement 2018 suivantes :

En dépenses :

Chapitre 011 :

CP/AE 2017-1 étude pré opérationnelle PIG

11 608,00 €

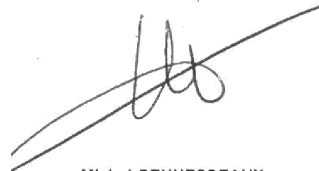
CP/AE 2018-1 suivi animation PIG

90 000,00 €

En recettes :  
Chapitre 74 :  
PIG départemental (participation de l'Etat)

140 000,00 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:47:04  
Référence : 83743406a3d0d78c2c49542ef234eb37ba3e70bb





DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 341**  
**Contrat de Redynamisation des Sites de Défense (CRSD)**  
**# Dépenses pour tiers**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **341**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

Dans le cadre d'un vote par division distinguant du reste de la délibération la ratification de l'inscription du Crédit de Paiement en dépenses au chapitre 204 de 40 000 € : LAONCOUVRO AP 2015-1 : Requalification Site,

Décide :

- A la majorité des suffrages exprimés (33 voix pour, 3 voix contre, 6 abstentions) s'agissant de la partie faisant l'objet du vote séparé,

- A l'unanimité pour le reste de la délibération,

1) Modifie l'Autorisation de Programme PLATECO 2015-1 liée au CRSD, de la façon suivante :

- PLATECO AP 2015-1 : Requalification Site -1,75 €

celle-ci est ramenée à : 1 602 051,94 € ;

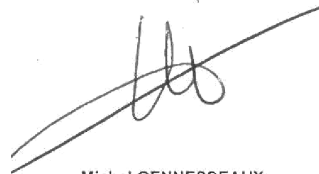
2) Ratifie l'inscription des Crédits de Paiement ci-dessous en dépenses :

Au chapitre 204 :

- LAONCOUVRO AP 2015-1 : Requalification Site	40 000,00 €
- 16CRSDLAON AP 2016-1 : Assainissement	313 251,89 € ;

3) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations de Programme est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:13:01  
Référence : 21d1af9151ac0c5a9b1a3da0cf7d85beec94d95e



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 342**  
**Politique départementale de soutien au domaine de l'agriculture**  
**# Dépenses pour tiers**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 342,

Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **M. Jean-Pierre BONIFACE**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

**I - Plan de Compétitivité Agricole (PCAE 2014-2020) :**

1) Modifie l'échéancier de Crédits de Paiement au titre du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles (PCAE 2014-2020) tel qu'il figure aux documents budgétaires ;

2) Ratifie l'inscription de Crédit de Paiement ci-dessous en dépenses :

- chapitre 204

200 000 € ;

3) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à cette Autorisation de Programme est jointe aux documents budgétaires ;

4) Prend acte que le montant du plafond des dépenses éligibles, pour les projets de bâtiments d'élevage, dans le cadre du PCAE 2014-2020, relevé à 125 000 € conformément à la délibération de l'Assemblée régionale des 13 et 14 décembre 2016, et acté par l'Assemblée départementale le 3 avril 2017, est de 150 000 € dans le cas de l'utilisation d'essences feuillues locales, en bardage ou ossature des constructions éligibles ;

## **II – Diversification agricole et création de valeur ajoutée des exploitations agricoles :**

1) Modifie l'Autorisation de Programme 2017 de la façon suivante :

DIVERSAGRI AP 2017-1 : DIVERSIFICATION AGRICOLE - 142 553 €  
Celle-ci est ramenée à 7 447 € ;

2) Etend le champ d'intervention mis en place au Budget primitif 2017 pour la diversification agricole et la création de valeur ajoutée des exploitations agricoles, au développement d'actions en faveur des circuits courts ;

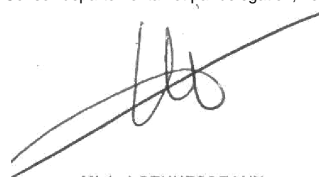
3) Ouvre une Autorisation de Programme d'un montant de 80 000 € au chapitre 204 pour 2018, au titre du dispositif d'aide à la diversification agricole et à la création de valeur ajoutée des exploitations agricoles, ainsi qu'au développement d'actions en faveur des circuits courts, selon l'échéancier de Crédits de Paiement figurant aux documents budgétaires ;

4) Ratifie l'inscription du Crédit de Paiement ci-dessous en dépenses :  
- chapitre 204 21 489 € ;

5) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à cette Autorisation de Programme est jointe aux documents budgétaires ;

6) Donne délégation à la Commission permanente du Conseil départemental pour individualiser les subventions en cours d'année 2018.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:13:23  
Référence : 9b76fd397680de15a55d5ecf9ce05210d215169f



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 343**  
**Politique départementale de soutien aux domaines de l'Economie**  
**# Dépenses pour tiers**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 343,

Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **M. Bruno BEAUVOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Modifie l'échéancier des Crédits de Paiement de l'Autorisation de Programme ECONOMIE 2014-1, votée au chapitre 204, relative à l'Immobilier privé d'entreprise ;

2) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à cette Autorisation de Programme est jointe aux documents budgétaires ;

3) Ratifie l'inscription suivante en recette :

- chapitre 27

203 000 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:13:04  
Référence : a18cdd21f9205a71b1ecbf6eac7c4d5513731f3e



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 344**  
**Politique départementale de soutien aux domaines du Tourisme**  
**# Dépenses pour tiers**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 344,

Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Modifie les Autorisations de Programme suivantes :

ECONOMIE AP 2013-2 Hébergement touristique	- 359 €
ECONOMIE AP 2015-2 Hébergement touristique	- 20 907 €

Celles-ci sont ramenées respectivement à 377 727 € et 303 925 € ;

2) Ouvre l'Autorisation de Programme suivante :

<b>MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA TOURISME</b>	
AP SCHEMTOURI 2018-1	200 000 € ;

dont l'échéancier de paiement figure aux documents budgétaires ;


3) Ratifie l'inscription de Crédits de Paiement à hauteur de 155 959 €  
en dépenses au chapitre 204, sur :

. les Autorisations de Programme DEDL 2011-1, ECONOMIE 2012-2, 2013-2, 2015-2,  
2016-1 (130 959 €),

. l'Autorisation de Programme SCHEMTOURI 2018-1 (25 000 €) ;

4) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations de Programme  
est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:12:46  
Référence : 449ebf370e7d09e3eea82d43b1aaef31f7f1218f



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOU, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 345  
Intervention dans le domaine du logement  
# Dépenses pour tiers**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 345,

Vu les conclusions de la 3ème commission,  
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (M. Freddy GRZEZICZAK ne prend pas part au vote),

1) Autorise l'ouverture des Autorisations de Programme ainsi qu'il suit :

- Subvention Départementale pour l'Amélioration Sanitaire de l'Habitat (SDASH) AP 2018-1	130 000 €
- Dispositif transitoire dans le domaine du logement AP 2018-1	50 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>180 000 € ;</b>

2) Ratifie les inscriptions de Crédits de Paiement 2018 suivantes :

En dépenses :

Chapitre 204 :

- CP/AP 2014-1 : Conventions d'objectifs avec l'OPH de l'Aisne	66 000,00 €
- CP/AP 2013-1 : Aide à la création de logements locatifs sociaux	150 000,00 €
- CP/AP 2014-1 : Aide à la création de logements locatifs sociaux	250 000,00 €
- CP/AP 2015-1 : Aide à la création de logements locatifs sociaux	125 000,00 €



- CP/AP 2016-1 : Aide à la création de logements locatifs sociaux	125 000,00 €
- CP/AP 2015-1 : Réhabilitation thermique des logements	152 169,79 €
- CP/AP 2016-1 : Réhabilitation du patrimoine vacant	2 928,00 €
- CP/AP 2017-1 : Réhabilitation du patrimoine vacant	39 000,00 €
- CP/AP 2009-2 : Accession sociale « Ma Maison dans l'Aisne »	13 328,30 €
- CP/AP 2010-2 : Accession sociale « Ma Maison dans l'Aisne »	28 909,34 €
- CP/AP 2011-2 : Accession sociale « Ma Maison dans l'Aisne »	34 938,91 €
- CP/AP 2012-2 : Accession sociale « Ma Maison dans l'Aisne »	60 000,00 €
- CP/AP 2013-1 : Accession sociale « Ma Maison dans l'Aisne »	80 000,00 €
- CP/AP 2014-2 : Accession sociale « Ma Maison dans l'Aisne »	49 999,76 €
- CP/AP 2015-1 : Subvention Départementale pour l'Amélioration Sanitaire	18 320,00 €
- CP/AP 2016-1 : Subvention Départementale pour l'Amélioration Sanitaire	15 000,00 €
- CP/AP 2017-1 : Subvention Départementale pour l'Amélioration Sanitaire	41 680,00 €
- CP/AP 2018-1 : Subvention Départementale pour l'Amélioration Sanitaire	20 000,00 €
- CP/AP 2013-1 : PIG Habitat Indigne / Précarité Energétique / Autonomie	7 499,60 €
- CP/AP 2014-1 : PIG Habitat Indigne / Précarité Energétique / Autonomie	10 731,56 €
- CP/AP 2015-1 : PIG Habitat Indigne / Précarité Energétique / Autonomie	50 000,00 €
- CP/AP 2016-1 : PIG Habitat Indigne / Précarité Energétique / Autonomie	100 000,00 €
- CP/AP 2017-1 : PIG Habitat Indigne / Précarité Energétique / Autonomie	93 154,97 €
- CP/AP 2018-1 : PIG Habitat Indigne / Précarité Energétique / Autonomie	50 000,00 €
- CP/AP 2012-3 : Logements intermédiaires pour personnes âgées	82 290,72 €
- CP/AP 2015-2 : Logements intermédiaires pour personnes âgées	200 000,00 €
- CP/AP 2016-2 : Logements intermédiaires pour personnes âgées	170 000,00 €
- CP/AP 2018-1 : Accédants à la propriété dans l'ancien	7 000,00 €
- CP/AP 2017-1 : Aide à l'acquisition/amélioration des logements communaux	15 000,00 €
- CP/AP 2018-1 : Dispositif transitoire en faveur des logements communaux	50 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 107 950,95 €</b>

Au chapitre 27 :

- CP/AP 2015-1 : Avances remboursables – Prêts à taux 0	1 500,00 €
- CP/AP 2016-1 : Avances remboursables – Prêts à taux 0	42 761,00 €
- CP/AP 2017-1 : Avances remboursables – Prêts à taux 0	128 500,00 €
- CP/AP 2018-1 : Avances remboursables – Prêts à taux 0	50 000,00 €

**TOTAL 222 761,00 €**

En recettes :

Au chapitre 27 :

- Remboursement des avances remboursables du PIG départemental 70 000,00 € ;

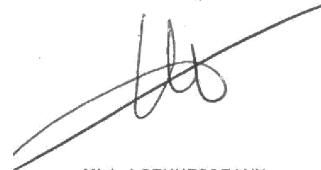
3) Adopte les ajustements des échéanciers de Crédits de Paiement suivants :

Au chapitre 204, d'une part, des Autorisations de Programme 2014-1, 2017-1 « Convention d'objectifs OPH de l'Aisne », 2013-1, 2014-1, 2015-1, 2016-1, 2017-1 « Aide à la création de logements locatifs sociaux », 2015-1, 2017-1 « Réhabilitation thermique des logements », 2016-1, 2017-1 « Réhabilitation du patrimoine vacant », 2009-2, 2010-2, 2011-2, 2012-2, 2013-1, 2014-2, 2017-2 « Accession sociale Ma Maison dans l'Aisne », 2015-1, 2016-1, 2017-1 « SDASH », 2013-1, 2014-1, 2015-1, 2016-1, 2017-1 « PIG Habitat Indigne / Précarité Energétique / Autonomie », 2012-3, 2015-2, 2016-2, 2017-1 « Logements intermédiaires pour personnes âgées » et 2017-1 « Aide à l'acquisition/amélioration des logements communaux », et au chapitre 27, d'autre part, des Autorisations de Programme 2015-1, 2016-1 et 2017-1 « Avances remboursables – prêts à taux 0 » tels qu'ils figurent aux documents budgétaires ;

4) Adopte les échéanciers des Crédits de Paiement suivants :

Au chapitre 204, d'une part, des Autorisations de Programme 2018-1 « Convention d'objectifs OPH de l'Aisne », 2018-1 « Aide à la création de logements locatifs sociaux », 2018-1 « Réhabilitation thermique des logements », 2018-2 « Accession sociale à la propriété », 2018-1 « SDASH », 2018-1 « PIG Habitat Indigne / Précarité Energétique / Autonomie », 2018-1 « Accédants à la propriété dans l'ancien », 2018-1 « Logements intermédiaires pour personnes âgées », 2018-1 « Réhabilitation du patrimoine vacant », 2018-1 « Dispositif transitoire dans le domaine du logement » et au chapitre 27, d'autre part, 2018-1 « Avances remboursables – prêts à taux 0 », tels qu'ils figurent aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:13:16  
Référence : 7c9b429554efa421c794bc39ef367f0b74dae3e1



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**  

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 401**  
**Gestion patrimoniale courante : dépenses de fonctionnement et**  
**recettes locatives**  
**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 401,

Vu les conclusions de la 4ème commission,  
(Rapporteur **M. Thomas DUDEBOUT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ratifier au Budget primitif 2018 :

- les inscriptions de dépenses de fonctionnement ci-après, relatives aux charges de gestion courante :

Chapitre 011	459 600 €
Chapitre 65	55 800 €
Chapitre 67	700 €

- les inscriptions de recettes de fonctionnement ci-après, au titre des produits locatifs :

Chapitre 70	73 200 €
Chapitre 75	300 000 €

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:46:31  
Référence : d02a5dc43973e882b98d3b62e462695617c774cb



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 402**  
**Infrastructures routières - Dépenses et recettes de fonctionnement**  
**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 402,

Vu les conclusions de la 4ème commission,  
(Rapporteur **M. Thomas DUDEBOUT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Décide de ratifier les Crédits de Paiement suivants par chapitre :

Dépenses de fonctionnement

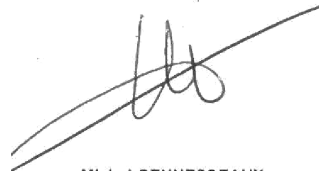
Chapitre 011	5 600 000,00 €
Chapitre 65	
Restitue l'Autorisation d'Engagement VF ORIGNY pour un montant de	3 737,60 €

Recettes de fonctionnement

Chapitre 042	2 500 000 €
Chapitre 70	460 000 €
Chapitre 77	120 000 € ;

2) Autorise le Président du Conseil départemental à diligenter ou faire diligenter par l'Autorité compétente les procédures administratives nécessaires en application de la réglementation.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:47:26  
Référence : a0947d3494523850c00fee08145ab5357c0b64ec



DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 403**

**Participation du Département au fonctionnement de l'Agence  
Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne  
# Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 403,

Vu les conclusions de la 4ème commission,  
(Rapporteur **M. Bruno BEAUVOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ratifie les Crédits de Paiement suivants, au titre de la participation du Département au fonctionnement de l'ADICA :

Chapitre 65

154 524 € ;

2) Autorise le Président du Conseil départemental à diligenter ou faire diligenter par l'Autorité compétente les procédures administratives nécessaires en application de la réglementation.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:47:51  
Référence : 7d020900ff5258778cd089abe3466d437ae9166b



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 404**

**Entretien et exploitation des bâtiments affectés aux services du  
Département (Hôtel du département, Parc Foch, services sociaux),  
entretien de la flotte des véhicules du Département et équipement des  
agents du Département  
\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 404,

Vu les conclusions de la 4ème commission,  
(Rapporteur **M. Thomas DUDEBOUT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ratifier les inscriptions budgétaires suivantes :

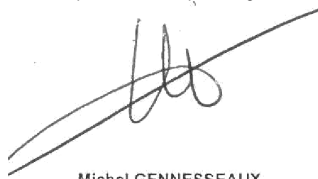
**EN DEPENSES**

Chapitre 011 :	5 204 750 €
Chapitre 66 :	234 000 €

**EN RECETTES**

Chapitre 042 :	340 000 €
Chapitre 70 :	259 400 €
Chapitre 74 :	170 000 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEAUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:46:52  
Référence : f8a5b6719e7b8e7577b14030a984510ef354588e



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 405**

**Entretien et exploitation des bâtiments relevant des domaines de  
l'Education, de la Culture et du Sport  
\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 405,

Vu les conclusions de la 4ème commission,  
(Rapporteur **M. Bruno BEAUVOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- de ratifier les inscriptions budgétaires suivantes :

**EN DEPENSES**

Chapitre 011 : 3 745 680 €  
Chapitre 65 : 750 000 €,

- de donner délégation à la Commission permanente pour ventiler les « crédits matière » par collège.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:47:44  
Référence : c5085ba6f3f8f55dafb6993f6b26938cfc7f88c5





**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 441**

**Gestion patrimoniale : dépenses et recettes d'investissement  
\* Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 441,

Vu les conclusions de la 4ème commission,  
(Rapporteur **M. Bruno BEAUVOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ratifier au Budget primitif 2018 l'inscription des dépenses et des recettes d'investissement ci-après :

Dépenses : Chapitre 21

Bâtiments sociaux :

150 000 €

Terrains nus

100 000 €

Recettes : Chapitre 024

Cessions immobilières :

338 420 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:14:17  
Référence : f1887075377717a1fe2b2e76019aae5518c90fe7



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 442**

**Travaux dans les bâtiments départementaux hors collèges  
\* Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 442,

Vu les conclusions de la 4ème commission,  
(Rapporteur **M. Thomas DUDEBOUT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide de voter les inscriptions budgétaires suivantes :

**EN DEPENSES**

Chapitre 16 :	281 000,00 €
Chapitre 21 :	1 700 000,00 €
Chapitre 23 :	3 251 500,00 €
Chapitre 040 :	340 000,00 €
Chapitre 041 :	350 638,43 €

**EN RECETTES**

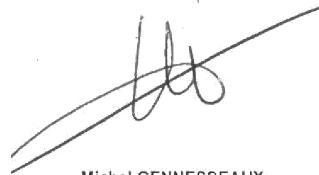
Chapitre 13 :	806 646,00 €
Chapitre 041 :	350 638,43 €

- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme pour les "Grosses réparations dans les bâtiments administratifs 2014/2016" (16BATADM-2016-1) est jointe aux documents budgétaires ;

- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme pour "l'Agenda d'accessibilité programmée dans les bâtiments administratifs" (AGACBATADM-2016-1) est jointe aux documents budgétaires ;
- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme pour "les garages départementaux" (16GARAGES-2016-1) est jointe aux documents budgétaires ;
- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme pour "le regroupement et la restructuration des Unités et des Centres d'exploitation de la voirie départementale" (16TRUDCE-2016-1) est jointe aux documents budgétaires ;
- Décide d'augmenter l'Autorisation de Programme « UTAS de SOISSONS » (UTASOISS-2016-1) au montant de 396 266,69 € et acte que la situation des Crédits de Paiement est jointe aux documents budgétaires ;
- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme pour "l'UTAS d'HIRSON" (UTASHIRS-2016-1) est jointe aux documents budgétaires ;
- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme pour "la Caverne du Dragon" (11KVERNE-2011-1) est jointe aux documents budgétaires ;
- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme pour "le projet d'aménagement pour le centenaire du Chemin des Dames" (CHEMDAMES-2016-1) est jointe aux documents budgétaires ;
- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme pour "PPP Archives" (15PPPARCHI-2015-1) est jointe aux documents budgétaires ;
- Décide d'augmenter l'Autorisation de Programme "PPP Archives (15PPPARCHI-2015-4) au montant de 962 000,00 € et acte que la situation des Crédits de Paiement est jointe aux documents budgétaires ;
- Décide d'ouvrir une Autorisation de Programme pour l'installation de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées dans les bureaux des anciennes Archives départementales (22/52BATAD-2018-1) dont l'échéancier des Crédits de Paiement figure aux documents budgétaires ;
- Décide de solder l'Autorisation de Programme pour l'installation des télérelèves (TELERELEVE-2013-1) ;
- Décide de solder l'Autorisation de Programme pour l'aménagement du Parc Foch à LAON (PARCFOCH03-2003-1) ;
- Décide de solder l'Autorisation de Programme pour l'aménagement de la Base nautique de l'Ailette (03BASENAU-2003-1) ;
- Décide de solder l'Autorisation de Programme pour le renouvellement et la modernisation des installations de chauffage et ventilation (ECONRJBADM-2016-1) ;
- Décide de ratifier l'inscription des Crédits de Paiement pour l'achat de matériel pour la sécurisation de la Porte de Laon à COUCY-LE-CHATEAU ;

- Décide d'autoriser le mouvement d'ordre de 350 638,43 € correspondant à la régularisation des conventions d'avance versées à l'UGAP pour l'achat de véhicules en 2016 et 2017 ;
- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme pour l'acquisition de mobilier et outillages divers (ACQMOBADM-2016-1) est jointe aux documents budgétaires ;
- Décide de solder l'Autorisation de Programme pour le remplacement du matériel incendie (MATINCENDI-2016-1) ;
- Décide de ratifier l'inscription des Crédits de Paiement pour la valorisation des travaux en régie réalisés par le Service intérieur du Département ;
- Approuve le plan de financement prévisionnel joint aux documents budgétaires et sollicite une subvention auprès de l'Etat pour la consolidation des ruines du bâtiment des convers de l'Abbaye de Vauclair.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:14:31  
Référence : 466d941bf56ff2b25e9bd457288702d7291fe079



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 443**

**Travaux dans les Etablissements publics d'enseignement du premier cycle du second degré  
\* Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **443**,

Vu l'amendement présenté par M. Thierry DELEROT, au nom du Groupe Socialiste et Gauche républicaine, visant à :

. abonder de 4 000 000 € les Crédits de Paiement nécessaires à l'opération collèges. La somme à inscrire au chapitre 23 passerait ainsi de 1 175 000 € à 5 175 000 €,

. diminuer, pour permettre l'équilibre de la section d'investissement, de 4 000 000 € le montant de Crédits de Paiement inscrit en dépenses dans le rapport n° 444 : Infrastructures routières - Programme d'Amélioration des Routes Départementales – Dépenses et recettes d'investissement \* Dépenses propres, au chapitre I – DEPENSES, ce qui porterait le montant de 17 947 000 € à 13 947 000 €,

Après en avoir délibéré,

Rejetée à la majorité des suffrages exprimés (31 voix contre, 11 voix pour) l'amendement présenté par M. Thierry DELEROT,

Vu les conclusions de la 4<sup>ème</sup> commission sur le rapport,  
(Rapporteur **M. Bruno BEAUVOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide de voter les inscriptions budgétaires suivantes :

Chapitre 20 :	55 000,00 €
Chapitre 21 :	55 000,00 €
Chapitre 23 :	4 935 000,00 €

- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme "Plan collèges" (TBCOLLEGES–2007-1) est jointe aux documents budgétaires ;

- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme "Travaux neufs collèges" (TNCOLLEGES–2016-1) est jointe aux documents budgétaires ;

- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme "Grosses réparations collèges 2016/2020" (16COLLEGES–2016-1) est jointe aux documents budgétaires, et donne délégation à la Commission Permanente pour valider l'individualisation des investissements envisagés collège par collège ;

- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme "Travaux dans les logements de fonction des collèges 2016/2019" (16LOGTCOLL–2016-1) est jointe aux documents budgétaires et solde ainsi cette Autorisation de Programme ;

- Décide d'ouvrir une nouvelle Autorisation de Programme de 680 000,00 € pour les travaux dans les logements de fonction des collèges (22/221COLL–2018-1) dont l'échéancier des Crédits de Paiement figure aux documents budgétaires ;

- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme "Travaux Agenda d'accessibilité programmée dans les collèges" (AGACCESCOL–2016-1) est jointe aux documents budgétaires ;

- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme "Etudes" (FRAISETUDE–2016-1) est jointe aux documents budgétaires ;

- Décide de solder l'Autorisation de Programme "Renouvellement des installations de chauffage et de ventilation" (ECOENRJCOL–2016-1) ;

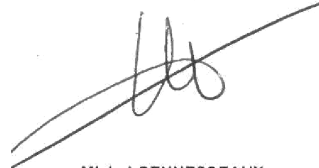
- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme "Renouvellement des installations de chauffage et de ventilation" (ECONRJ–2017-1) est jointe aux documents budgétaires ;

- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme "Acquisition de matériel de cuisine" (16MATCUIISC–2016-1) est jointe aux documents budgétaires ;

- Décide de solder l'Autorisation de Programme "Remplacement du matériel incendie" (MATINCENDI–2016-2) ;

- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme "Remplacement du matériel incendie" (MATERINCEN-2017-1) est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 30/03/2018 à 11:25:30  
Référence : f752d08e8ca8d45fd8f71b55f850b37e1ed22582



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 444**

**Infrastructures routières - Programme d'Amélioration des Routes  
Départementales - Dépenses et recettes d'investissement  
\* Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 444,

Vu les conclusions de la 4ème commission,  
(Rapporteur **M. Thomas DUDEBOUT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ouvre au titre du programme d'amélioration des Routes Départementales une AP 2018 de 22 540 000,00 €

Les échéanciers de paiement de cette AP figurent dans le rapport du Président ;

2) Restitue les AP sur les programmes suivants :

14 amelRD	100 824 ,95 €
15 amelRD	254 709,16 €
16 amelRD	5 850 000,00 €
16 autoperat	20 065,51 € ;



3) Ratifie les Crédits de Paiement suivants par chapitre :

**I – DEPENSES**

Chapitre 20	50 000,00 €
Chapitre 21	250 000,00 €
Chapitre 23	14 247 000,00 €
Chapitre 040	3 400 000,00 €
Chapitre 041	50 000,00 €

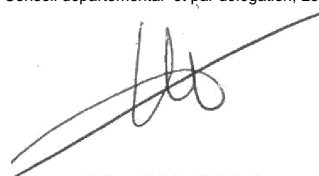
**II – RECETTES**

Chapitre 13	900 000,00 €
Chapitre 041	50 000,00 € ;

4) Donne délégation à la Commission permanente pour procéder aux individualisations des opérations de ces programmes, et pour approuver les dossiers techniques correspondants ;

5) Autorise le Président du Conseil départemental à diligenter ou faire diligenter par l'Autorité compétente les procédures administratives nécessaires en application de la réglementation.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:14:28  
Référence : f8bcb17144703a56929722d203718e1135774738



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 445**  
**Infrastructures routières - Fonds routiers aux tiers - Dépenses et recettes d'investissement**  
**# Dépenses pour tiers**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 445,

Vu les conclusions de la 4ème commission,  
(Rapporteur **M. Bruno BEAUVOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (11 abstentions),

1) Ouvre, au titre du chapitre 204, une Autorisation de Programme 2018 de 10 350 000 € dont l'échéancier figure dans le rapport du Président ;

2) Restitue les Autorisations de Programme sur les programmes suivants :

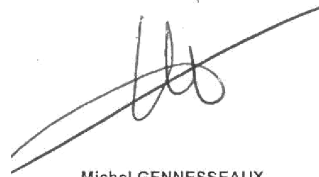
16 FONDSEP	274 185,04 €
16 FONDPART	50 000,00 €
15 RN	900 000,00 € ;

3) Ratifie les Crédits de Paiement suivants par chapitre :

<b>I – Dépenses</b>	
Chapitre 204	7 255 000,00 €
<b>II – Recettes</b>	
Chapitre 13	2 680 015,00 € ;

- 4) Donne délégation à la Commission permanente pour procéder aux individualisations des opérations de ces programmes, et pour approuver les dossiers techniques correspondants ;
- 5) Autorise le Président du Conseil départemental à diligenter ou faire diligenter par l'Autorité compétente les procédures administratives nécessaires en application de la réglementation.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:12:54  
Référence : 44a0d3ccd4a24d24ea2531ed00d1aaf9f9bbded4



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 501**  
**Charges de gestion courantes dans les domaines de la culture et du sport**  
**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **501**,

Vu l'amendement présenté par M. Thierry DELEROT, au nom du Groupe Socialiste et Gauche républicaine, visant à :

. quitter en sifflet le dispositif de prise en charge, l'année N, des coûts de gestion et d'entretien des équipements sportifs du site de CUFFIES de l'année N-1 ainsi qu'il suit : 1/3 en 2018, 1/3 en 2019, 1/3 en 2020, soit pour l'année 2018 : - 36 666 € au chapitre 65

. à réaffecter ce crédit au rapport n° 502 : Intervention du Département dans le domaine du Sport, # Compétence partagée, I – Evolution de dispositifs d'aide, A – Soutien aux clubs,

Après en avoir délibéré,

Rejetée à la majorité des suffrages exprimés (31 voix contre, 11 voix pour) l'amendement présenté par M. Thierry DELEROT,

Vu les conclusions de la 5<sup>ème</sup> commission sur le rapport,  
(Rapporteur **Mme Colette BLERIOD**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (11 abstentions),

1) Ratifie l'inscription des crédits ci-après :

En dépenses :

Chapitre 65

Hors Autorisation d'Engagement : 110 000 €

Chapitre 011

Hors Autorisation d'Engagement 71 525 €

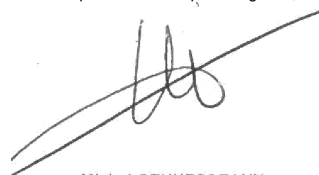
Sur Autorisation d'Engagement CP AE 2016/1 22 103 €;

2) Provisionne au chapitre 011 un crédit de : 50 000 € afin de financer les actions de la Mission Chemin des Dames/Centenaire 14/18, 1 000 € pour le remboursement sur justificatifs de dépenses des frais de déplacement, de restauration et d'hébergement des membres du Comité Scientifique de la Caverne du Dragon, 12 500 € pour le renouvellement de l'adhésion du Département à l'association « Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre », 22 103 € pour la finalisation de la refonte du site internet du Chemin des Dames et la création du nouveau portail sur l'Autorisation d'Engagement 2016/1 et acte que la situation des Crédits de Paiement afférent à cette Autorisation d'Engagement est jointe aux documents budgétaires ;

3) Affecte, au chapitre 011, un crédit de 1 500 € afin de compléter le fonds documentaire spécifique à la conservation des musées et de l'archéologie et un crédit de 6 525 € afin d'acquérir du petit matériel pour le déménagement des collections gérées par la Conservation des musées sur le site du Parc Foch à LAON ainsi que du petit matériel lié à ses activités courantes ;

4) Acte le principe d'un complément à envisager en 2019 de 17 250 € à la dotation annuelle maximale, prévue dans la convention, soit un total de 169 700 €, au titre de la prise en charge en 2019 des coûts 2018 de gestion et d'entretien des équipements sportifs du site de CUFFIES et de l'établissement, le cas échéant, d'un avenant à la convention du 17 août 2000, relative à la gestion des installations sportives sur le site « Les Terrasses du Mail » de CUFFIES, passée entre le Département et la Communauté d'agglomération du Soissonnais.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 30/03/2018 à 11:25:32  
Référence : d3885810d6568fb247aaa58c752c91f666d15b4



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 502**  
**Intervention du Département dans le domaine du Sport**  
**# Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 502,

Considérant qu'il convient d'ajouter à l'annexe 1 au rapport : Soutien aux Clubs sportifs, un dernier alinéa dont le contenu est le suivant :

**Pour 2018, le montant total de la subvention, après calcul (part fixe + part variable), est minoré de 15 % (et le cas échéant, arrondi à l'euro inférieur),**

Vu l'amendement présenté par M. Thierry DELEROT, au nom du Groupe Socialiste et Gauche républicaine, visant à réduire de 1/3 en 2018 le crédit de 265 400 € pour les aides en faveur du sport de haut niveau, soit 88 466 € à reverser pour moitié :

- au soutien aux clubs, via une politique volontariste « Sport pour tous » afin de favoriser la pratique des activités physiques et sportives (sport chez les jeunes, sport au féminin, sport en milieu rural, sport au travail), politique à mettre en place avec la Commission Sport,

- en faveur des aides aux équipes amateurs évoluant au niveau national, au fonctionnement des comités sportifs et des associations départementales, au recrutement d'éducateur breveté d'Etat,

Après en avoir délibéré,

Rejette à la majorité des suffrages exprimés (31 voix contre, 11 voix pour) l'amendement présenté par M. Thierry DELEROT,

Vu les conclusions de la 5<sup>ème</sup> commission sur le rapport,  
(Rapporteur **Mme Colette BLEROT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (19 abstentions),

1) Décide :

- d'adopter le dispositif Soutien aux clubs et l'aide au recrutement d'Educateur Breveté d'Etat, tels que présentés respectivement en annexes 1, complétée comme indiqué ci-dessus, et 2 au rapport du Président,

- d'attribuer une participation de 15 000 € à l'association "4 Jours Dunkerque Organisation » de DUNKERQUE (59), pour l'organisation de la course cycliste « 4 jours de Dunkerque / Grand Prix des Hauts-de-France » du 8 au 13 mai 2018 et l'arrivée de la 2<sup>ème</sup> étape le 9 mai 2018 à SOISSONS ;

2) Ratifie l'inscription en dépenses au chapitre 65, d'un crédit de : **1 374 644 €** au titre des aides en faveur du sport ;

3) Individualise les aides, telles qu'elles figurent pour les associations relevant du domaine du sport, en annexes 3, 4 et 5 au rapport du Président ;

4) Adopte la convention de partenariat avec l'association organisatrice « 4 Jours Dunkerque Organisation » de DUNKERQUE (59), pour l'organisation de la course cycliste « 4 jours de Dunkerque / Grand Prix des Hauts-de-France » 2018, telle que jointe en annexe 6 au rapport du Président ;

5) Autorise le Président à signer les conventions de financement et les avenants éventuels à intervenir avec les comités et les clubs sportifs dont le montant de la subvention est égal ou supérieur à 23 000 €, la convention de partenariat avec l'association « 4 Jours Dunkerque Organisation » ainsi que l'avenant à intervenir à la convention quadriennale 2017-2020 avec le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS).

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 30/03/2018 à 11:25:34  
Référence : bbf2c41e89592273f9a2276097c8530e55fd20f7



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : M. POTELET

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 503**  
**Services culturels du Département - Dépenses de fonctionnement**  
**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 503,

Vu les conclusions de la 5ème commission,  
(Rapporteur **M. François RAMPENBERG**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ouvre, au chapitre 011, les Autorisations d'Engagement suivantes :

- 28 000 € au titre de la réalisation en 2019 de formations à destination du réseau des bibliothèques de l'Aisne,

- 65 000 € au titre de la préparation en 2018 de la programmation des actions culturelles 2019,

dont les échéanciers de Crédits de Paiement figurent dans le document budgétaire ;

2) Ratifie l'inscription des crédits suivants :

**en dépenses :**

chapitre 011	
hors Autorisation d'Engagement	639 500 €
sur Autorisations d'Engagement	93 000 €
chapitre 65	2 049 453 €



**en recettes :**

chapitre 70

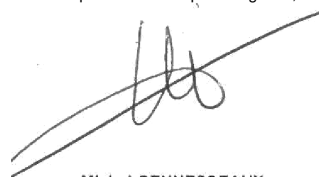
5 000 € ;

3) Fixe à 1 307 453 € la contribution du Département au fonctionnement du Syndicat Mixte du Familistère Godin inscrite au chapitre 65 ;

4) Accepte les propositions du Président relatives aux budgets annexes d'une part, du Pôle archéologique et d'autre part, du Pôle Chemin des Dames, qui se traduisent par les inscriptions de crédits, au chapitre 65 du budget départemental, respectivement de 62 000 € et 680 000 € ;

5) Autorise le Président du Conseil départemental à signer les demandes, auprès de l'Etat, de la Région Hauts-de-France, de mécènes ou d'autres instances, de subventions liées aux actions mises en œuvre par les Archives départementales, la Bibliothèque départementale et la Conservation des musées et de l'archéologie.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:12:56  
Référence : dfd7724a898a0f859f7c18018ad44654d87ac13f



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : M. POTELET

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 504**  
**Intervention du Département dans le domaine de la Culture**  
**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **504**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,  
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ajuste les échéanciers de Crédits de Paiement des deux Autorisations d'Engagement AE 2016/1 DEMOS SOISSONS et AE 2016/2 DEMOS SAINT-QUENTIN/GAUCHY, comme suit et tels qu'ils figurent aux documents budgétaires :

AE 2016/1 DEMOS SOISSONS :

CP 2016 : 0 €

CP 2017 : 55 000 €

CP 2018 : 44 000 €

CP 2019 : 33 000 €,

AE 2016/2 DEMOS SAINT-QUENTIN/GAUCHY :

CP 2016 : 0 €

CP 2017 : 55 000 €

CP 2018 : 44 000 €

CP 2019 : 33 000 € ;

2) Ratifie l'inscription en dépenses au chapitre 65 :

Hors Autorisation d'Engagement : 1 337 316 €,  
Sur Autorisation d'Engagement : 88 000 € ;

3) Réserve un crédit de :

- 41 000 € pour soutenir le fonctionnement (dotation de base de 450 € et dotation au titre de la formation de 500 €) des Sociétés affiliées à la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne menant une activité confirmée, sur proposition de ladite Fédération,

- 140 580 € pour la production et la diffusion à vocation artistique ou pédagogique,

- 6 300 € pour l'aide en faveur des musiciens itinérants,

dont les individualisations interviendront en Commission permanente du Conseil départemental,

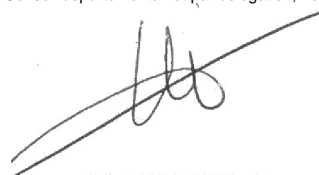
- 545 443 € pour le fonctionnement des écoles de musique non contrôlées par l'Etat ;

4) Adopte la répartition des acomptes à verser aux écoles de musique, telle qu'elle figure en annexe 1 au rapport du Président, le paiement du solde intervenant sur présentation de justificatifs des rémunérations versées l'année N – 1, après décision de la Commission permanente du Conseil départemental ;

5) Individualise les aides aux associations dont les actions s'inscrivent dans le Schéma départemental de développement des enseignements artistiques, telles qu'elles figurent dans l'annexe 2 au rapport du Président, dans les domaines de la musique et de la danse ;

6) Autorise le Président à signer les conventions à intervenir avec le Département et la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne, l'Orchestre de Picardie, l'Orchestre les Siècles et l'ADAMA.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:13:20  
Référence : 2565bb260f8cb60407c81882c1fd5fb6d4c9797e



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : M. POTELET

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 505**  
**Intervention du Département dans le domaine de la Culture**  
**# Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **505**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,  
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Inscrit en dépenses au chapitre 65 : 600 540 € au titre des interventions en faveur de la culture ;

2) Individualise les aides au domaine de la culture, telles qu'elles figurent en annexes 1, 2, 3, 4, 5, et 6 au rapport du Président ;

3) Adopte le projet de convention d'objectifs 2018-2020 à intervenir entre AXOTHEA et le Département, tel que joint en annexe 7 dans le rapport du Président ;

4) Réserve un crédit de :

- 13 680 € pour l'aide au fonctionnement de 19 troupes de théâtre amateur affiliées à la Fédération Départementale des Troupes de Théâtre Amateur de l'Aisne (AXOTHEA),

- 32 000 € pour le projet de diffusion ARMADA (Autour des Routes des Musiques Actuelles du Département de l'Aisne) distinguant les concerts « découvertes » soutenus à concurrence de 50 % des frais artistiques et de sonorisation avec une subvention plafonnée à 1 500 € et les concerts « événementiels » aidés à hauteur de 40 % des mêmes frais avec une subvention plafonnée à 5 000 €,

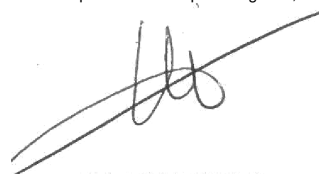
- 6 600 € en faveur des associations ou collectivités adhérentes à la Fédération départementale des Amis des Orgues pour l'organisation de concerts dans le cadre du programme des "Orgues de l'Aisne en concerts", sur la base d'une aide forfaitaire de 330 € par artiste,  
dont les individualisations interviendront en Commission permanente du Conseil départemental ;

5) Autorise le Président à signer les conventions à intervenir avec :

- la Fédération AXOTHEA,

- l'association l'Echangeur, la compagnie ALIS, l'association des Amis du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation et l'Association de Mise en Valeur du Château de Coucy (AMVCC).

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:14:25  
Référence : 4e521aea39ab52bf76128aa859d125b2595e11b6



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

<p><b>RAPPORT N° 506</b>  <b>Commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale</b>  <b>* Compétence exclusive</b></p>
---

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **506**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,  
(Rapporteur **M. François RAMPENBERG**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ratifie l'inscription des crédits ci-après :

En dépenses	
Sur Autorisation d'Engagement	
CP AE 2017/1 Chapitre 011	300 000 €
CP AE 2017/2 Chapitre 65	104 670 €
 Hors Autorisation d'Engagement	
Chapitre 65	5 000 €
 En recettes	
Chapitre 74	83 500 € ;

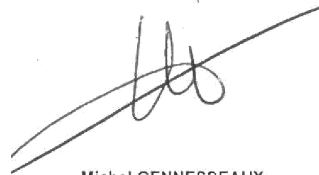
2) Minore de 200 000 € l'Autorisation d'Engagement 2017/1 ouverte au chapitre 011 et modifie l'échéancier des Crédits de Paiement au titre des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale tel qu'il est joint aux documents budgétaires ;

3) Accorde, au titre des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, le label départemental Aisne 14/18 aux manifestations organisées par des tiers et, le cas échéant, les subventions y afférent, sur les crédits au chapitre 65, tel que proposé en annexe au rapport du Président et conformément aux critères votés lors de l'Assemblée du 13 novembre 2017 sachant que les subventions égales ou supérieures à 3 000 € seront versées sur justificatifs de dépenses ;

4) Autorise le Président à solliciter les subventions de l'Etat dans le cadre de la labélisation « centenaire » du Groupement d'Intérêt Public « Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale » et de tout autre financeur public ou privé ;

5) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférent aux Autorisations d'Engagement susmentionnées est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:47:01  
Référence : 348fc9322cf0b106aa60dc7506618a01d7a9cd14



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 507**  
**Intervention du Département dans le domaine de l'Education Populaire**  
**(FACEP)**  
**# Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **507**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,  
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions),

1) Adopte le principe d'un conventionnement d'objectifs, pour l'année 2018, avec les cinq fédérations d'éducation populaire départementales suivantes : Fédération Départementale des MJC, Ligue de l'Enseignement – Fédération de l'Aisne, Familles Rurales, Centres Sociaux et Francas, selon un dispositif qui distingue, d'une part, une aide au fonctionnement, d'autre part, une participation aux actions fédérales et interfédérales ;

2) Adopte le projet de convention d'objectifs 2018 selon le modèle joint en annexe 1 au rapport du Président ;

3) Ouvre, au chapitre 65, une Autorisation d'Engagement 2018/1 Fédérations d'Education Populaire, de 304 810 €, selon l'échéancier de Crédits de Paiement suivant :

2018 : 238 405 €

2019 : 66 405 € ;



4) Ratifie, au même chapitre, pour 2018, l'inscription des Crédits de Paiement suivants :

+ 71 348,50 € correspondant à la dernière année d'échéance de l'Autorisation d'Engagement 2017/1 Fédérations d'Education Populaire,

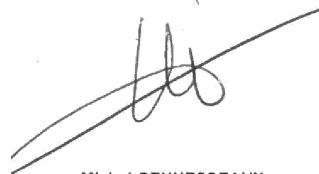
+ 238 405 € correspondant à la première année d'échéance de l'Autorisation d'Engagement 2018/1 Fédérations d'Education Populaire ;

5) Décide des interventions du Département au titre du fonctionnement d'une part, des actions fédérales et interfédérales, d'autre part, et individualise au chapitre 65 les financements tels qu'ils figurent en annexes 2, 3 et 4 du rapport du Président ;

6) Donne délégation à la Commission permanente pour individualiser les aides départementales pour les actions interfédérales "Collectif 02 Culture Insertion Autonomie" et "Formation des responsables associatifs" ;

7) Autorise le Président du Conseil départemental à signer les conventions et leurs éventuelles annexes à intervenir avec chaque fédération.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:47:15  
Référence : 83e86b1d9b25eb30f1b997132d0ab0cd17cd01a8



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 508**  
**Intervention du Département en faveur des manifestations**  
**# Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **508**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,  
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ratifie l'inscription en dépense au chapitre 65, d'un crédit de **575 855 €** ;

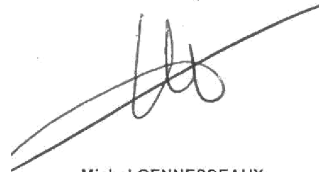
2) Individualise les aides aux associations et aux collectivités, au titre des manifestations à vocation départementale, d'intérêt inter-cantonal ou cantonal, telles qu'elles figurent en annexe 1 au rapport du Président ;

3) Autorise le Président à signer les conventions ou avenants financiers à intervenir avec :

- l'Association de Gestion du Ciné-Jeune de l'Aisne, l'Association du Festival de LAON, l'Association Les Amis du Site Abbatial de SAINT-MICHEL, l'Association du Festival Pic'Arts de SEPTMONTS, l'Association de Mise en Valeur du Château de COUCY, et l'Association V.O en Soissonnais ;

4) Arrête la répartition des enveloppes du Fonds Départemental d'Animation Locale (FDAL) telle que présentée en annexe 2 au rapport du Président.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:47:48  
Référence : 283e1977d84dbae86b6a49fcaacd548a582216f2



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 509**  
**Mise en oeuvre du Schéma départemental de la lecture publique**  
**# Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 509,

Vu les conclusions de la 5ème commission,  
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Ratifie l'inscription au chapitre 65 d'un crédit de 30 000 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:47:12  
Référence : 59b432466641d19aafe01230fa2986b65d0b1201



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 541**

**Intervention du Département relevant du domaine du sport  
# Dépenses pour tiers**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **541**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,  
(Rapporteur **Mme Colette BLERIOD**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ratifie l'inscription des crédits suivants :

**En dépenses :**

Chapitre 204

Sur Autorisation de Programme : 490 300 € ;

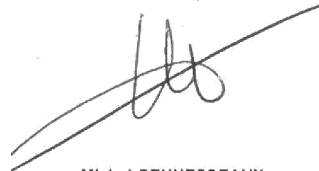
2) Ouvre, au chapitre 204, les Autorisations de Programme suivantes :

- 150 000 € pour le régime d'aide transitoire « hors CDDL » à la réhabilitation et construction d'équipements sportifs couverts ou non ;
- 335 300 € pour l'acquisition d'équipements pédagogiques par les comités et les clubs sportifs,

selon les échéanciers de Crédits de Paiement figurant dans le document budgétaire ;

3) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents aux Autorisations de Programme : AP 2014/2 – Construction de piscines et AP 2017/1 – Acquisition équipement pédagogique des comités et des clubs sportifs, est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:14:23  
Référence : b92336cd763078b3ebd105191d57e04414b7a26e



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 542**  
**Culture**  
**\* Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **542**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,  
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Ratifie l'inscription au chapitre 21 d'un crédit de 20 000 € pour l'acquisition de collections pour les Archives départementales.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:13:33  
Référence : a5bf544259c77e221b57d4686a2fc1f95e955e96



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 543**  
**Intervention du Département en faveur des musées**  
**# Dépenses pour tiers**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **543**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,  
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ouvre au chapitre 204 l'Autorisation de Programme UTOPIA 2018 d'un montant de 289 400 € selon l'échéancier de Crédits de Paiement figurant dans le document budgétaire ;

2) Ratifie l'inscription des crédits ci-après :

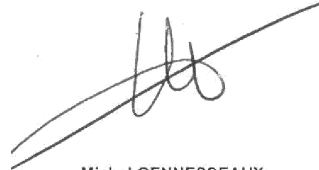
Chapitre 204 sur Autorisation de Programme 155 453 €;

3) Adopte au chapitre 204, dans le cadre de l'opération « UTOPIA », l'ajustement de l'échéancier des Crédits de Paiement des Autorisations de Programme 2014/1, 2015/1, 2016/1, 2017/1 ;



4) Acte que la situation des Crédits de Paiement par exercice des Autorisations de Programme UTOPIA 2014/1, 2015/1, 2016/1 et 2017/1 est jointe au document budgétaire.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:14:14  
Référence : e91cf5cbbc944bfb2e24606bd1191029d374d36d



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 601**  
**Budget de l' Etablissement Départemental de l' Enfance et de la Famille**  
**Budget primitif 2018**  
**\* Compétence Exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 601,

Vu les conclusions de la 6ème commission,  
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

A la majorité des suffrages exprimés (8 voix contre),

Adopte le Budget primitif 2018 de l' Etablissement Départemental de l' Enfance et de la Famille, tel qu' il figure dans les annexes au rapport du Président, équilibré en dépenses et en recettes :

Section d' Investissement : 398 685,00 €

Section de Fonctionnement : 8 677 625,00 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:47:31  
Référence : cc2cbeeba18cfd41143c9e359b8a8bad84c1247b



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 602**  
**Actions en faveur de l'Enfance et de la Famille**  
**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 602,

Vu les conclusions de la 6ème commission,  
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

A la majorité des suffrages exprimés (8 voix contre),

1) Ratifie les inscriptions des crédits suivants :

En dépenses :

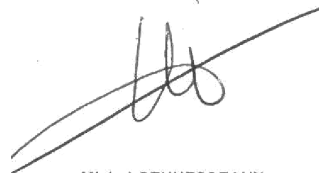
7 349 900 € au chapitre	011
27 639 200 € au chapitre	012
33 653 000 € au chapitre	65
10 500 € au chapitre	67

En recettes :

50 000 € au chapitre	013
1 751 000 € au chapitre	75
98 400 € au chapitre	74
20 000 € au chapitre	77 ;

- 2) Acte les nouvelles dispositions des prestations d'aide sociale générale et de l'aide sociale à l'enfance annexées au rapport du Président ;
- 3) Acte la création d'un dispositif de Placement à domicile ;
- 4) Décide de supprimer l'allocation de la contribution à l'achat d'un vélo et la prime d'examen ;
- 5) Accorde une subvention de 51 000 € à l'Association d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance (ADEPAPE) pour 2018.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:47:58  
Référence : a201e4a01d3bf4fe7087b259720f3455183a4153



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 603**  
**Actions en faveur de l'Enfance et de la Famille**  
**# Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **603**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,  
(Rapporteur **Mme Carole DERUY**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Ratifie l'inscription de crédits d'un montant de 747 500 € au chapitre 65.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:47:09  
Référence : 20e9e3880e529aa4f2570b00518d0bb1e98457ed



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 604**  
**Financement du revenu de Solidarité Active**  
**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **604**,

Vu l'amendement déposé et présenté par M. le Président du Conseil départemental visant à :

- se prononcer sur la base du rapport du Président modifié comme suit à l'alinéa 4 :

Le montant total du crédit inscrit au Budget primitif 2018 est de 92 290 662 € (et non de 101 524 000 €),

- ratifier en conséquence, au point 1) de la délibération, l'inscription d'un crédit de 92 290 662 € en dépenses au chapitre 017,

Vu :

- les conclusions de la 6<sup>ème</sup> commission sur le rapport,  
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

- les avis des 1<sup>ère</sup> et 6<sup>ème</sup> commissions sur l'amendement,

Après en avoir délibéré,

Adoptant à l'unanimité l'amendement déposé par M. le Président du Conseil départemental,

A l'unanimité,

1) Ratifie les inscriptions de crédits suivants :

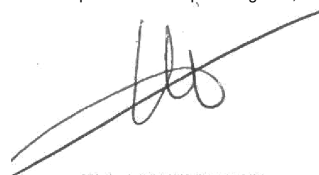
- En dépenses :           92 290 662 € figurant au chapitre 017  
                                  14 000 € figurant au chapitre 015

- En recettes :           40 813 000 € figurant au chapitre 73  
                                  717 000 € figurant au chapitre 017  
                                  5 805 000 € figurant au chapitre 015 ;

2) Donne délégation à la Commission permanente pour examiner :

- la convention de gestion de l'allocation RSA à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aisne,
- l'avenant à la convention de gestion de l'allocation RSA à signer avec la Mutualité Sociale Agricole.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 30/03/2018 à 11:25:43  
Référence : a191f0828d75ace47c31a6f241060f3e338f9ba4



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 605**  
**Actions d'insertion en faveur des bénéficiaires du Revenu de**  
**Solidarité Active**  
**# Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **605**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,  
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ouvre, au titre du Programme "12 PDI", les Autorisations d'Engagement suivantes :

- AE 2018-1 Appel à projets Insertion 2019 3 500 000 €
- AE 2018-2 Actions d'accompagnement et d'insertion hors appel à projets 560 000 €
- AE 2018-3 Contrats aidés (Convention annuelle d'objectifs et de moyens 2019) 690 000 €
- AE 2018-4 Frais d'études (Pacte territorial d'insertion) 30 000 €

selon les échéanciers de Crédits de Paiement tels qu'ils figurent dans le document budgétaire ;

2) Majore de 240 000 € l'Autorisation d'Engagement 2017-3 du Programme 12PDI pour le cofinancement des contrats aidés ;



3) Ratifie les inscriptions suivantes :

En dépenses :

Chapitre 017

sur Autorisations d'Engagement :

Programme 12 PDI :	4 717 005 €
soit	
CP 18/AE 2016-1 Appel à projets Insertion 2017	1 447 505 €
CP 18/AE 2017-1 Appel à projets Insertion 2018	2 120 000 €
CP 18/AE 2017-2 Accompagnement des CCAS et les Actions professionnelles transversales	369 500 €
CP 18/AE 2018-2 Accompagnement des CCAS et les Actions professionnelles transversales	200 000 €
CP 18/AE 2017-3 Contrats aidés	560 000 €
CP 18/AE 2018-4 Frais d'études - Pacte territorial d'insertion	20 000 €
Hors Autorisations d'Engagement	929 812 €

En recettes :

260 638 € au chapitre 015

400 000 € au chapitre 017 ;

4) Modifie sur le Programme 12PDI les échéanciers des Crédits de Paiement des Autorisations d'Engagement 2016/1 (Appel à projets 2017), 2017/1 (Appel à projets 2018), 2017/2 (Actions transversales 2017), 2017/3 (Contrats aidés 2017/2018) dont le détail figure dans le document budgétaire ;

5) Prend acte du lancement d'un nouvel appel à projets 2019 pour un démarrage des actions en janvier 2019 ;

6) Décide de cofinancer, au titre de 2018, 100 PEC-CAE pour des bénéficiaires du RSA ;

7) Individualise les cofinancements des postes CDDI pour un montant de 368 476,32 € en faveur des structures ayant mis en place de nouveaux chantiers d'insertion tels qu'ils figurent au rapport du Président ;

8) Accorde à l'Association Aisne Action Emploi une subvention, pour l'année 2018, d'un montant total de 800 811,66 €, soit 649 031,26 € autitre des équipes IOD et 151 780,40 € au titre de l'action Aisne Initiative Emploi (AIE) ;

9) Donne délégation à la Commission permanente du Conseil départemental pour :

- individualiser les crédits liés aux actions d'insertion et au dispositif d'accompagnement des bénéficiaires, notamment :

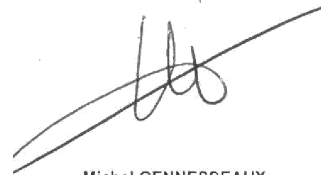
- le dispositif de formations complémentaires des contrats aidés ;
- l'aide aux entreprises d'insertion et aux entreprises de travail temporaire d'insertion ;
- l'appel à projets 2019,

- préciser et valider les demandes de subvention FSE liées à la mise en œuvre de la politique insertion ;

10) Autorise le Président du Conseil départemental à signer :

- la convention d'objectifs 2018/2020 avec l'Association Aisne Action Emploi, les avenants financiers 2018 pour les actions IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande) et AIE (Aisne Initiative Emploi) ainsi que les avenants aux annexes financières 2016 affectant le trop perçu 2016 sur l'année 2018,
- l'avenant à la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens signée avec l'Etat le 28 juillet 2017 et relative aux contrats aidés,
- les conventions à intervenir pour le cofinancement des postes CDDI vers les nouveaux chantiers d'insertion,
- la convention de délégation à Pôle Emploi pour la signature, au nom et pour le compte du Département, de PEC-CAE,
- la convention pour le versement de l'aide aux employeurs de PEC-CAE et l'avenant concernant les aides aux postes CDDI pour les structures porteuses d'ateliers chantiers d'insertion avec l'Agence de Services et de Paiement (ASP),
- les éventuels avenants à intervenir concernant la convention d'appui aux politiques d'insertion.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:46:36  
Référence : b9dbec98d6a72fed2c2523fb5d2afc778b19cd8b



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 606**

**Actions en faveur des personnes en situation de handicap et des personnes âgées du Département de l'Aisne**  
**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **606**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,  
(Rapporteur **M. Georges FOURRE**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Autorise l'ouverture d'une Autorisation de Programme 30/531 COFI de 1 307 000 € avec des Crédits de Paiement de :

1 165 000 € pour le concours « autres actions de prévention » 2018  
142 000 € pour le concours forfait autonomie 2018 ;

2) Ratifie les inscriptions de crédits d'un montant de :

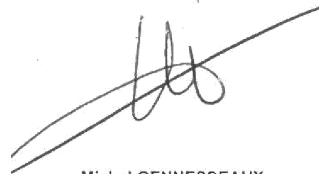
- En dépenses :

5 595 200 € au chapitre 011  
93 707 800 € au chapitre 65  
48 000 € au chapitre 67  
57 843 500 € au chapitre 016

- En recettes :

6 500 000 € au chapitre 74  
3 573 000 € au chapitre 75  
93 000 € au chapitre 77  
23 600 000 € au chapitre 016.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:46:54  
Référence : 0befe438e8307289cc0dd8821da8eb946471454b



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 607**

**Actions en faveur des personnes en situations de handicap et des personnes âgées du Département de l'Aisne  
# Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 607,

Vu les conclusions de la 6ème commission,  
(Rapporteur **M. Georges FOURRE**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Ratifie les inscriptions de crédits d'un montant de :

- En dépenses :

65 000 € au chapitre 011  
1 930 000 € au chapitre 65

- En recettes :

250 000 € au chapitre 016  
1 100 000 € au chapitre 74.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**  
—————  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
—————

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)  
—————

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 608**  
**Action sociale générale**  
**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **608**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,  
(Rapporteur **Mme Carole DERUY**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ratifie les inscriptions de crédits d'un montant de :

- 275 000 € au chapitre 011
- 575 000 € au chapitre 65 ;

2) Approuve le nouveau règlement intérieur du Fonds d'Aide aux Jeunes et autorise le Président du Conseil départemental à le signer, au nom et pour le compte du Département, tel qu'il figure en annexe au rapport du Président ;

3) Acte l'entrée en vigueur de ce nouveau règlement du Fonds d'Aide aux Jeunes à compter du 1er mai 2018.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:47:39  
Référence : 6ef36d7e417f006fddadb355fc290f9139139650



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 609**  
**Action sociale générale**  
**# Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 609,

Vu les conclusions de la 6ème commission,  
(Rapporteur **Mme Carole DERUY**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- 1) Ratifie les inscriptions de crédits 2018 d'un montant de 205 000 € au chapitre 65 ;
- 2) Alloue aux associations œuvrant dans le domaine social les subventions figurant en annexe au rapport du Président.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:46:34  
Référence : 451ab5fec10a89451145031bfa13835f2fa95ef4



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 610**  
**Action Sanitaire**  
**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 610,

Vu les conclusions de la 6ème commission,  
(Rapporteur **Mme Carole DERUY**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Ratifie l'inscription, en dépenses, du crédit d'un montant de 2 000 € au chapitre 011.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 17:12:26  
Référence : 245c9fb20724be5b601c5da245de448cf4a2fff





DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 641**  
**Services sociaux**  
**\* Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **641**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,  
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Ratifie l'inscription, en dépenses, du crédit d'un montant de 9 000 € au chapitre 21.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:14:12  
Référence : 7048da367d224a083b37a610b7532ac74c4e7ba2



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 642**  
**Affaires Sociales - Investissement**  
**# Dépenses pour tiers**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **642**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,  
(Rapporteur **M. Georges FOURRE**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Autorise l'augmentation de l'Autorisation de Programme :

- Programme 05AIDOMIPA (Aide Domicile personnes âgées) 1 903,37 €
- Programme 01GARDENFA (Mode Garde Petite Enfance) 58 000 €

et la répartition des Crédits de Paiement pour les Autorisations de Programme selon l'échéancier de Crédits de Paiement figurant au rapport du Président ;

2) Ratifie les inscriptions de crédits en dépenses :

- 1 410 675 € au chapitre 204.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:13:41  
Référence : 746577cb0342aed030a1969b673e7df4fe0a32ec



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 701**  
**Frais généraux**  
**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **701**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ratifier l'inscription de 19 645 € en Crédits de Paiement au chapitre 011 du Budget départemental.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:46:49  
Référence : 9b0d81a51ea4f9522c98077f3f4ca7e87aa1159a



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**  
—————  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
—————

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)  
—————

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

<p><b>RAPPORT N° 702</b> <b>Taxe d'aménagement perçue au profit du Département de l'Aisne</b> <b>* Compétence exclusive</b></p>
---

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **702**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :


1) de ratifier les inscriptions de crédit suivantes :

<u>en recettes</u> :	
chapitre 73	1 750 000 €
au titre de la Taxe d'aménagement	

<u>en dépenses</u> :	
chapitre 65,	350 000 €,
au titre de la Taxe d'aménagement pour l'année 2018,	

2) d'autoriser le Président du Conseil départemental de l'Aisne à signer la version définitive de la convention avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Aisne.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:46:38  
Référence : afb2d65207cca21bf6e2fcb6939d6d9a50d61bf



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 703**  
**Centre de ressources en environnement - GEODOMIA**  
**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 703,

Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ratifier, au chapitre 011 du Budget départemental, la somme de 20 000 € au titre des actions portées par GEODOMIA.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:47:20  
Référence : 20eef22125fed99f25fff056ab0463ec72abc8c0



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 704**

**Valorisation des Véloroutes et Voies Vertes  
# Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **704**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Vu l'avis de la 3ème commission,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Ratifie les inscriptions de crédits suivantes :

En dépenses

Chapitre 011

CP / AE 2015-1

ENTRETVVV

+ 160 500 €

CP / AE 2017-1

16VVV

+3 000 € ;

- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations d'Engagement est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:47:55  
Référence : ca2a99c61ff1d0cb05e5e415889e9adab0f31b35



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 705**  
**Politique Espace Naturel Sensible et Randonnée**  
**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **705**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

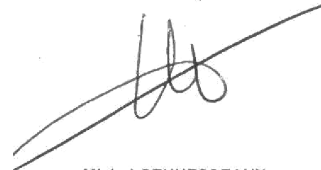
Décide

- |  |         |             |
|--|---------|-------------|
| 1) d'ouvrir l'Autorisation d'Engagement suivante :                                       |         |             |
| SDENS 2018-2   |         | 453 870 €,  |
| 2) de minorer l'Autorisation d'Engagement suivante :                                     |         |             |
| SDENS 2017-1   |         | - 1 130 €,  |
| 3) de ratifier les inscriptions de crédit suivantes, au titre de la Taxe d'Aménagement : |         |             |
| <u>en dépenses</u>   |         |             |
| <u>au chapitre 65</u>  |         |             |
| CP / AP 2018-2   | SDENS   | 226 935 €   |
| CP / AP 2017-1   | SDENS   | 215 435 €   |
| CP / AP 2016-1   | 16SDENS | 13 118,83 € |

afin de soutenir les associations pour les actions menées dans le cadre du schéma des **Espaces Naturels Sensibles (ENS)** et en faveur des itinéraires départementaux de promenade et de randonnée ainsi que de solder les participations départementales attribuées antérieurement,

- 4) de valider l'échéancier de Crédits de Paiement tel que présenté dans le document budgétaire,
- 5) de prendre acte que la situation des Crédits de Paiements afférant à ces Autorisations d'Engagement est jointe aux documents budgétaires,
- 6) d'individualiser les subventions telles que présentées à l'annexe 1 au rapport du Président,
- 7) d'autoriser le Président à définir les actions de chaque partenaire et à signer les conventions définitives telles que jointes au rapport, ainsi que les éventuels avenants techniques ou administratifs nécessaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:48:00  
Référence : 87f6f91a96af010f23f7031d445ff3adae8756d8





DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 706**

**Politique Environnement et Education populaire liée à l'environnement  
# Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **706**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (M. Pascal TORDEUX et Mme Bernadette VANNOBEL ne prennent pas part au vote),

Décide :

1) d'ouvrir les Autorisations d'Engagement suivantes :

HTDENS AE 2018-1	100 000 €
INFOENERGI 2018-1	60 816 €,

2) d'abonder l'Autorisation d'Engagement suivante :

INFOENERGI 2017-1	1 €,
-------------------	------

3) de ratifier les inscriptions de crédit suivantes :

en dépenses  
au chapitre 65

Sur Autorisation d'Engagement

CP / AE 2018-1 HTDENSÆ 70 350 €

CP / AE 2017-1 HTDENSÆ 34 400 €

afin de soutenir les associations pour les actions menées dans le cadre de la politique environnement et éducation populaire en faveur de la compréhension et de la préservation de l'environnement et de solder les participations départementales attribuées antérieurement,

CP / AE 2018-1 INFOENERGIE 42 571,20 €

CP / AE 2017-1 INFOENERGIE 10 659 €

pour honorer la participation départementale à SOLIHA au titre de 2018 et solder les participations départementales attribuées antérieurement,

Hors Autorisation d'Engagement 7 000 €

au titre de l'opération « Villes et Villages fleuris » portée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement,

4) d'individualiser les subventions ou cotisations aux organismes suivants :

- Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (Education populaire liée à l'environnement) : 78 000 €,

- Association pour le Développement des Recherches et de l'Enseignement sur l'Environnement (Education populaire liée à l'environnement) : 10 000 €,

- ATMO Hauts-de-France (cotisation 2018) : 12 000 €,

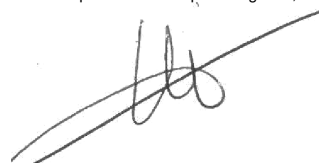
- SOLIHA (Point info-énergie) : 60 816 €,

- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (action « Villes et Villages Fleuris ») : 7 000 €,

4) d'acter que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations d'Engagement est jointe aux documents budgétaires,

5) de donner délégation au Président pour définir les actions à mener et signer les conventions définitives à passer avec les partenaires, ainsi que les éventuels avenants techniques ou administratifs nécessaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:46:25  
Référence : c5c03859a8aa3e3e4e2c6da43548a5363d6e5c9f

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 707**  
**Lutte contre le frelon asiatique**  
**# compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **707**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Acte la création d'un dispositif d'aide à la filière apicole, dans sa lutte contre le frelon asiatique ;

2) Ratifie l'inscription de crédits suivante :  
Programme 21/738 FREL  
Chapitre 011

20 000 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:13:51  
Référence : 914e45ecb13041ac08e376502300b6d201b90938



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 708**

**Assistance technique départementale et cours d'eau - Adhésions  
statutaires**

**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **708**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

I / Décide :

1) de fixer le tarif de l'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif à 0,17 € par habitant et par an et le seuil de recouvrement spécifique à l'assistance technique à 50 €,

2) de fixer le tarif de l'assistance technique dans le domaine de la protection de la ressource en eau, partie "Assistance étude Bassin d'Alimentation des Captages" à 0,10 € par habitant et par an et le seuil de recouvrement à 50 €, la partie "Suivi post-arrêté Déclaration d'Utilité Publique" étant gratuite,

3) de fixer le tarif de l'assistance technique dans le domaine de la restauration et entretien des milieux aquatiques à 0,14 € par habitant et par an,

4) de poursuivre le suivi de la qualité des eaux souterraines et superficielles par le biais d'un réseau de points,

5) d'autoriser le Président du Conseil départemental à solliciter les aides financières des Agences de l'Eau et partenaires potentiels et à signer toutes les pièces s'y rapportant,

6) d'abonder les Autorisations d'Engagement ouvertes au chapitre 011, ainsi qu'il suit :

SURVEAU 2017-1 : + 30 000 € pour le réseau de surveillance de la qualité des eaux  
16SATESE 2016-1 : + 61 660 €, pour l'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif,

soit :

60 000,00 €	AE 2017/1	Surveillance Eaux Souterraines
-------------	-----------	--------------------------------

pour la réalisation du suivi de la qualité des eaux souterraines,

461 660 €	AE 2016-1	16SATESE
-----------	-----------	----------

pour l'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif,

7) d'ouvrir, au chapitre 65, une Autorisation d'Engagement MILAQUAT 2018-1 d'un montant de 612 000 €,

8) de ratifier l'inscription des crédits suivants :

En dépenses :

Hors Autorisation d'Engagement (AE)

Chapitre 011		7 000 €
--------------	--	---------

Sur Autorisation d'Engagement

Chapitre 011

CP / AE 2016/1	16SATESE	170 000 €
----------------	----------	-----------

CP / AE 2017/1	17FORMASAT	2 000 €
----------------	------------	---------

CP / AE 2017/1	SURVEAU	30 000 €
----------------	---------	----------

Chapitre 65

CP / AE 2018/1	MILAQUAT	424 000 €,
----------------	----------	------------

En recettes :

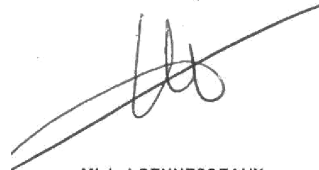
Hors Autorisation d'Engagement (AE)

Chapitre 74	96 717,56 €,
-------------	--------------

9) d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer les conventions liant le Département aux collectivités bénéficiaires de l'assistance technique et toutes les pièces s'y rapportant ;

Il / Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations d'Engagement est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:47:17  
Référence : b4c766b572b3b8c9e237b04f6f09e4e44e545e7b



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

<p><b>RAPPORT N° 709</b>  <b>Cours d'eau - Subventions aux collectivités</b>  <b># Compétence partagée</b></p>
--

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 709,

Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

1) de minorer les Autorisations d'Engagement ainsi qu'il suit :

Autorisation d'Engagement 2016-1 MILAQUAT	- 10 890,49 €
Autorisation d'Engagement 2017-1 MILAQUAT	- 58 680,07 €

Soit au chapitre 65 :

AE 2016-1	MILAQUAT	889 159,51 €
AE 2017-1	MILAQUAT	871 319,93 €

2) de ratifier les inscriptions de crédits suivantes :

En dépenses,

Chapitre 65 :

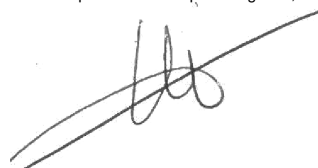
Sur Autorisation de Programme :

CP / AE 2015-1	MILAQUAT	+ 2 948,50 €
CP / AE 2016-1	MILAQUAT	+ 9 614,00 €
CP / AE 2017-1	MILAQUAT	+ 75 493,75 €
CP / AE 2018-1	MILAQUAT	+ 45 500,00 €

au titre des participations aux opérations d'aménagement et entretien des cours d'eau et des participations à l'Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (USAGMA),

- 3) d'attribuer une subvention à hauteur de 60 000 € à l'USAGMA pour l'année 2018,
- 4) d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer la convention entre l'USAGMA et le Département, établissant les modalités techniques et financières de cet accompagnement ;
- 5) d'acter que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations d'Engagement est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:46:17  
Référence : a5c9ddb84be2acef4892d9ca8751a95111dc15de





**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

<p><b>RAPPORT N° 710</b>  <b>Politique de prévention des déchets</b>  <b># Compétence partagée</b></p>
--

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 710,

Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ouvre une Autorisation d'Engagement (AE) 21/731ANID, 2018-1 de 30 000 € au chapitre 011, relative à l'animation dans les collèges dans le cadre du plan de lutte contre le gaspillage alimentaire ;

2) Ratifie les inscriptions de crédits suivantes :

En dépenses

Chapitre 65

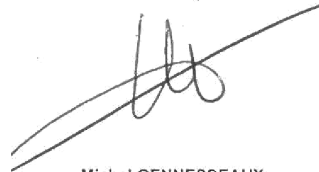
CP / AE 2016-1	SUBVPPDECH	+ 2 409 €
CP / AE 2017-1	SUBVPPDECH	+ 11 200 €

Chapitre 011

CP / AE 2018-1	21/731ANID	+ 10 000 €
CP / AE 2017-1	PPDECHET	+ 4 600 € ;

3) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations d'Engagement est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:47:22  
Référence : 6c9a5f2d63635f4ef93ede41571f43c761535037



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 711**  
**Politique Energie Climat**  
**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 711,

Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ratifier pour le Budget Primitif 2018, l'inscription en dépenses des Crédits de Paiement suivants : 13 000 € au chapitre 011, répartis comme suit :

Sur Autorisation d'Engagement :  
CP / AP 2011-1

11PLANCLIM

+ 12 000 €,

Hors Autorisation d'Engagement

+ 1 000 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:46:46  
Référence : ac6cb16b54503d183b838066c94db30da110cb79



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 741**  
**Centre de ressources en environnement - Géodomia**  
**\* Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 741,

Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Ratifie l'inscription d'un montant de Crédits de Paiement de 3 000 € au chapitre 21, sur l'Autorisation de Programme 2012-1 GEODOMIA ;

- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à cette Autorisation de Programme est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 742**  
**Aménagement foncier rural**  
**# Dépenses pour tiers**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 742,

Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide :

1) d'ouvrir les Autorisations de Programme suivantes :

21/928/AFC 2018-1 470 000 €  
pour le projet d'aménagement foncier des communes de SERGY et de CIERGES

TRAVCO 2018-1 68 000 €,  
pour les travaux connexes à l'aménagement foncier agricole et forestier sur la commune de THENELLES, avec extension sur les communes de NEUVILLETTE, REGNY et SISSY,

2) de ratifier les inscriptions de crédits suivantes :

En dépenses

Chapitre 4544118

Sur Autorisation de Programme :

CP / AP 2018-1

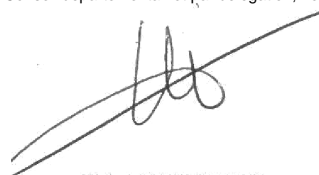
21/928/AFC

100 000 €

Chapitre 4544103 Sur Autorisation de Programme : CP / AP 2004-1	03AMENFONC	15 000 €
Chapitre 4544109 Sur Autorisation de Programme : CP / AP 2009-1	09AMENFONC	66 768,02 €
Chapitre 204 Sur Autorisation de Programme : CP / AP 2015-1 CP / AP 2013-1	15TRAVCO 13TRAVCO	20 000 € 6 000 €
Hors Autorisation de Programme : afin d'équilibrer comptablement les opérations d'aménagement foncier clôturées		313 813,95 €
Chapitre 4544112 Sur Autorisation de Programme : CP / AP 2012-1	12AMENFONC	40 000 €
En recettes Chapitre 4544212 Hors Autorisation de Programme afin d'équilibrer comptablement les opérations d'aménagement foncier clôturées ;		313 813,95 €

- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations de Programme est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:13:56  
Référence : f4ba7d0aa582a17dcaf46bcd2d1a4042cf1a27c6



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 743**  
**Politique de la randonnée et des Véloroutes**  
**\* Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 743,

Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **Mme Anne MARICOT**)

Vu l'avis de la 3ème commission,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions),

1) Ouvre une Autorisation de Programme RANDONNEE 2018-1 de 175 000 € au chapitre 21 relative à l'achat de mobilier de signalisation des itinéraires de randonnée ;

2) Ratifie les inscriptions de crédits suivantes :

En dépenses

Chapitre 21

CP / AP 2018-1	RANDONNEE	+ 75 000 €
----------------	-----------	------------

Chapitre 23

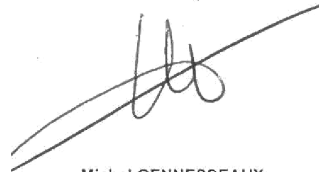
CP / AP 2015-3	RANDONNEE	+ 820 000 €
----------------	-----------	-------------

En recettes

Chapitre 13		320 000 € ;
-------------	--	-------------

3) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations de Programme est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:14:03  
Référence : de816fa4bf993adfd7805097c10b9ce16acb5a8c





DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 744**  
**Politique Espace Naturel Sensible et d'itinéraires de promenades et de randonnée -**  
**# Dépenses pour tiers**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 744,

Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **Mme Anne MARICOT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

1) d'ouvrir une Autorisation de Programme SDENS 2018-1 de 25 000 € afin de soutenir les actions menées dans le cadre du schéma (ENS) et en faveur des itinéraires départementaux de promenade et de randonnée,

2) de ratifier les inscriptions de crédits suivantes, au titre de la Taxe d'Aménagement :

En dépenses

au chapitre 204 :

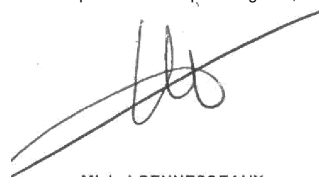
CP / AP 2018-1	SDENS	12 500 €
CP / AP 2017-2	SDENS	15 000 €
CP / AP 2016-2	16SDENS	12 500 €

CP / AP 2015-2	RANDONNEE	14 000 €
CP / AP 2014-2	RANDONNEE	10 000 €
CP / AP 2013-2	SDENS	3 750 €

afin de soutenir les actions menées dans le cadre du schéma des **Espaces Naturels Sensibles (ENS)** et en faveur des itinéraires départementaux de promenade et de randonnée,

- 3) de valider l'échéancier de Crédits de Paiement présenté dans le rapport pour l'Autorisation de Programme SDENS 2018-1,
- 4) de prendre acte que la situation des Crédits de Paiement afférant à ces Autorisations de Programme est jointe aux documents budgétaires,
- 5) de donner délégation au Président pour définir les actions des partenaires et signer les conventions définitives, ainsi que les éventuels avenants techniques ou administratifs nécessaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:13:35  
Référence : e0497c4c0c19593dcbcf0a7f674acaba7e9ce984



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 745**  
**Politique assainissement, eau potable, aménagement de cours d'eau**  
**# Dépenses pour tiers**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 745,

Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide :

- 1) de reconduire pour 2018, en CDDL, les modalités d'aide en matière d'assainissement, d'eau potable et défense incendie, telles que définies dans le rapport du Président,
- 2) d'axer les actions du Département dans les Contrats Départementaux de Développement Local (CDDL), et en matière d'eau potable, sur les opérations compatibles et prioritaires au regard des orientations du Schéma directeur de production et de distribution d'eau potable du département de l'Aisne,

3) de ratifier l'inscription des crédits suivants :

En dépenses :

Chapitre 204

Sur Autorisation de Programme

CP/ AP 2015-1

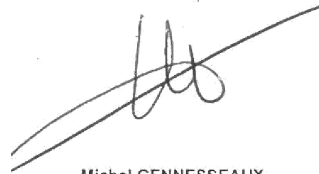
FONDASSAI

236 257,00 €

CP/ AP 2013-2	13ASSAINIS	172 072,00 €
CP/ AP 2015-1	MILAQUAR	3 807,50 €
CP / AP 2016-1	16EAU	5 700,00 €,

4) d'acter que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations de Programme est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:13:30  
Référence : c9cdfd21b8dccb21dd3078d69361f7fc6b67ac



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

<p><b>RAPPORT N° 746</b>  <b>Politique de l'eau</b>  <b>* Dépenses propres</b></p>
--

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 746,

Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

A / Décide :

1) d'autoriser le Président du Conseil départemental à poursuivre les négociations avec les Agences de l'Eau en vue de la passation de conventions financières au titre de la mise en place des périmètres de protection des captages pour les collectivités gestionnaires de l'eau et à signer, au nom et pour le compte du Département, ces conventions ainsi que l'ensemble des documents s'y rapportant,

2) de ratifier les inscriptions de crédits suivantes :

En dépenses

Chapitre 20

CP / AP 2014-1

CAPTAGES

60 000 €

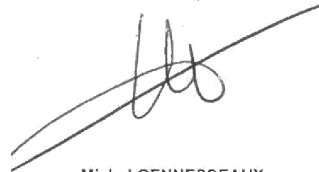
En recettes

Chapitre 13

20 000 € ;

B / Acte que la situation des Crédits de Paiement afférant à cette Autorisation de Programme est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:14:09  
Référence : 2942e3927518578e79c8cb57c292bd55571003a3



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 747**  
**Prévention, valorisation et élimination des déchets ménagers et assimilés**  
**# Dépenses pour tiers**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 747,

Vu les conclusions de la 7ème commission,  
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ouvre, au chapitre 21, une Autorisation de Programme 21/731/DHT 2018-1 de 40 000 €, pour l'acquisition de tables de tri et de composteurs à l'usage des collèges du Département ;

2) Ratifie les inscriptions de crédits suivantes :

**Au chapitre 204**

CP / AP 2013-1	13DECHETS	68 259 €
----------------	-----------	----------

**Au chapitre 21**

CP / AP 2018-1	21/731/DHT	40 000 € ;
----------------	------------	------------

3) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations de Programme est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:13:10  
Référence : a10821ab7f603ed51801b29dc4d16890c8ae19db





DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 801**  
**Aménagement numérique du Territoire**  
**# Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 801,

Vu les conclusions de la 8ème commission,  
(Rapporteur **M. Thomas DUDEBOUT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ratifier les inscriptions de crédits suivantes :

En dépenses :

Chapitre 011 6 120 €

pour la réalisation du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique - Volet Usages numériques,

Chapitre 65 4 000 €

au titre de la participation départementale à la mise en place, par la Région Hauts-de-France, de l'application mobile d'évaluation de la couverture en réseaux de téléphonie mobile.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:46:58  
Référence : a114608d248d74000c74a4b0d898a6af2410c3a6



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 802**  
**Electrification rurale - Téléphonie mobile du Département**  
**\* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 802,

Vu les conclusions de la 8ème commission,  
(Rapporteur **M. Thomas DUDEBOUT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ratifier les inscriptions suivantes :

En recettes :

- 5 600 000 € au chapitre 73, correspondant au produit estimé pour 2018 de la Taxe Départementale sur la Consommation Finale d'Electricité,
- 12 896 € au chapitre 70, au titre des redevances versées par les opérateurs de téléphonie mobile pour l'utilisation des pylônes construits par le Département,

En dépenses :

8 500 € au chapitre 011 afin d'honorer le paiement des frais liés au recouvrement de la TDCFE.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:47:33  
Référence : d85fa09fefec50bd8c16988f21eca7c9a6d5e70c



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 803**  
**Politique départementale de soutien au domaine du Développement Local**  
**# Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **803**,

Vu les conclusions de la 8ème commission,  
(Rapporteur **Mme Françoise CHAMPENOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

1) d'ajuster les Autorisations d'Engagement (AE) suivantes :

CONTEURO 2014-1	+ 100 000,00 €
TERRITOIRE 2014-1	- 14 600,62 €

2) de ratifier les Crédits de Paiement (CP) suivants :

Au chapitre 65 :

CDDL2 2014-1	+ 27 570,00 €
CONTEURO 2014-1	+ 31 001,00 €

Au chapitre 011 :


TERRITOIRE 2014-1

+ 43 835,00 €,

3) de valider les échéanciers des Crédits de Paiement (CP) des Autorisations d'Engagement (AE) CDDL2 2014-1, CONTEURO 2014-1 et TERRITOIRE 2014-1 tels que présentés dans le rapport budgétaire,

4) de donner délégation à la Commission permanente pour individualiser les dossiers de demande de subvention.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:46:41  
Référence : 2f94d0dee5840466b2fdb7d8cd3623358cc1f3e1



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 804**  
**Gestion du Fonds Social Européen (FSE)**  
**° Compétence déléguée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **804**,

Vu les conclusions de la 8ème commission,  
(Rapporteur **Mme Françoise CHAMPENOIS**)

Vu l'avis de la 6ème commission,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions),

Décide :

1) d'ouvrir l'Autorisation d'Engagement (AE) suivante :  
14/91GEFSE 2018-1

+ 90 000,00 €,

2) de ratifier les Crédits de Paiement (CP) suivants :

En dépenses :

Chapitre 65 :

FONDFSE 2015-1

+ 1 346 787,55 €

Chapitre 011 :

14/91GEFSE 2018-1

+ 30 000,00 €

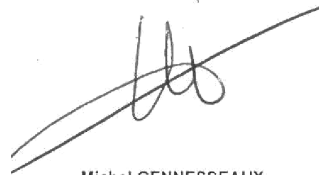
En recettes au chapitre 74 :

+ 772 810,89 €,

3) de valider les échéanciers des Crédits de Paiement (CP) des Autorisations d'Engagement (AE) FONDFSE 2015-1 et 14/91GEFSE 2018-1 tels que présentés dans le rapport budgétaire,

4) de donner délégation à la Commission permanente pour individualiser les dossiers de demande de subvention.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/03/2018 à 14:46:27  
Référence : 66d79066ddb8dbf0d7798dd849f15c6eebe804e3



DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 841**  
**Aménagement numérique du Territoire**  
**# Dépenses pour tiers**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **841**,

Vu les conclusions de la 8ème commission,  
(Rapporteur **M. Thomas DUDEBOUT**)

Vu l'avis de la 4ème commission,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ratifier, au titre de l'année 2018, un montant de Crédits de Paiement de 2 000 000 € au chapitre 204 pour accompagner le déploiement du Très haut Débit dans l'Aisne.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:13:46  
Référence : 41a07130d63b816a31c0c076636805e23c689aab



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 842**  
**Téléphonie mobile**  
**\* Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 842,

Vu les conclusions de la 8ème commission,  
(Rapporteur **M. Thomas DUDEBOUT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ratifie l'inscription de crédits suivante :

En dépenses, au chapitre 23 :

CP / AP 2016-1

TELMOB4

+ 125 500 € ;

2) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à cette Autorisation de Programme est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:13:07  
Référence : a9edf83073f3cd9ebc44c2f384a3013a1910cbe4





**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

---

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

---

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

<p><b>RAPPORT N° 843</b>  <b>Politique départementale d'électrification</b>  <b># Dépenses pour tiers</b></p>
---

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **843**,

Vu les conclusions de la 8ème commission,  
(Rapporteur **M. Thomas DUDEBOUT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- |  |                 |
|--|-----------------|
| 1) de créer et abonder l'Autorisation de Programme suivante :<br>ELECRURALE 2018-1 | 1 600 000 €,    |
| 2) d'ajuster les Autorisations de Programme ainsi qu'il suit :                     |                 |
| Chapitre 204   |                 |
| AP 2014-1 ELECRURALE   | - 374 607 €,    |
| Celle-ci est ramenée à 2 331 911 €   |                 |
| AP 2015-1 ELECRURALE   | - 721 306,61 €, |
| Celle-ci est ramenée à 2 470 000 €   |                 |
| AP 2017-1 ELECRURALE   | - 200 000 €,    |
| Celle-ci est ramenée à 1 800 000 €,  |                 |

3) de ratifier les Crédits de Paiement suivants :

En dépenses au chapitre 204 :

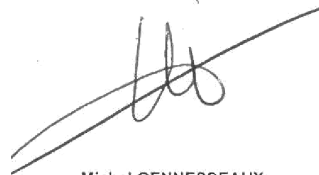
ELECRURALE 2016-1, 2017-1 et 2018-1

1 873 665,78 €,

4) de valider les échéanciers des Crédits de Paiement des Autorisations de Programme ELECRURALE 2018-1, 2017-1 et 2016-1 tels que présentés dans le rapport budgétaire,

5) de donner délégation à la Commission permanente pour individualiser les crédits en la matière.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:13:43  
Référence : 7a712e71d3cfe605afdc807d388a8e44f6f3326



**DEPARTEMENT DE L' AISNE**  
—————  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
—————

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)  
—————

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN

<p><b>RAPPORT N° 844</b> <b>Intervention du Département en faveur du patrimoine historique et mobilier</b> <b># Dépenses pour tiers</b></p>
---

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 844,

Vu les conclusions de la 8ème commission,  
(Rapporteur **M. Thomas DUDEBOUT**)

Vu l'avis de la 5ème commission,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ratifie l'inscription d'un crédit de 1 229 935,66 € en dépenses au chapitre 204 sur Autorisation de Programme ;

2) Modifie l'échéancier des Crédits de Paiement des Autorisations de Programme 2017/1 (Grosses réparations aux Monuments Historiques), 2016/2 (Grosses réparations aux Monuments Historiques) et 2015/1 (Grosses réparations aux Monuments Historiques) dont le détail figure aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:14:00  
Référence : be56c3265ba1cf2cc4e0228f446568182fc423c2



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**RAPPORT N° 845**  
**Politique départementale de soutien au domaine du Développement Local**  
**# Dépenses pour tiers**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **845**,

Vu les conclusions de la 8ème commission,  
(Rapporteur **Mme Françoise CHAMPENOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

1) de créer les Autorisations de Programme (AP) suivantes :

- 14/738TRAN 2018-1 750 000 €  
au titre des régimes transitoires d'aide, dont les bénéficiaires sont les territoires en CDDL en 2018

- 14/90API 2018-1 4 538 936 €,

2) d'ajuster l'Autorisation de Programme (AP) suivante :

CDDL2 2012-1 + 127 464,32 €,

3) de ratifier les Crédits de Paiement (CP) suivants en dépenses au chapitre 204 :

Communauté de communes de Condé-en-Brie	+ 5 062,34 €
Communauté de communes de Chauny-Tergnier	+ 26 194,00 €
Communauté de communes du pays du Vermandois	+ 2 948,26 €
Communauté de communes de la Thiérache du Centre	+ 7 231,69 €
Communauté de communes de la Champagne Picarde	+ 5 409,00 €
Communauté de communes des Portes de la Thiérache	+ 3 101,27 €
Communauté d'agglomération du Pays de Laon	+ 48 119,58 €
Communauté de communes de la Région de Guise	+ 55 000,00 €
Communauté de communes du Chemin des Dames	+ 19 994,00 €
Communauté de communes du Val de l'Oise	+ 350 000,00 €
Communauté de communes de l'Ourcq et du Clignon	+ 54 350,63 €
Communauté de communes du canton d'Oulchy-le-Château	+ 185,00 €
Communauté de communes du Tardenois	+ 130 000,00 €
Communauté de communes de la Région de Château-Thierry	+ 580 882,51 €
Communauté de communes de Villers-Cotterêts/Forêt de Retz	+ 118 665,45 €
CDDL2 2012-1	+ 6 892 856,27 €
14/90API 2018-1	+ 1 700 000,00 €
14/738 TRAN 2018-1	+ 170 000 €,

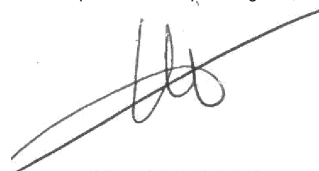
4) de valider l'échéancier des Crédits de Paiement (CP) des Autorisations de Programme (AP) 14/90API 2018-1 et 14/738TRAN 2018-1 tel que présenté dans le rapport budgétaire,

5) de prendre acte de la répartition de l'enveloppe API par canton et par arrondissement,

6) de prendre acte des taux communaux pour les projets locaux annexés au rapport du Président,

7) de donner délégation à la Commission permanente pour individualiser les dossiers de demande de subvention.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 28/03/2018 à 16:13:38  
Référence : 9b38503cc1a10defdabfb4a9a45eca774f2508b5

**DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 19 mars 2018 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET, P.J. VERZELEN

Excusés : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

Autres absents : —

Mandats de : M. FUSELIER, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN

**VŒU TRANSPORT SCOLAIRE : LA REGION DOIT  
PRENDRE SA PART DU FARDEAU DE  
L'ENTRETIEN DES ROUTES**

Le Conseil départemental,

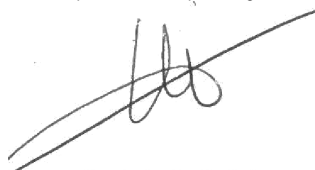
Vu le projet de vœu présenté par M. Franck BRIFFAUT au nom du Groupe Front National, visant à ce que le Conseil départemental demande au Conseil régional Hauts-de-France de prendre en charge le financement d'une partie de l'entretien des voiries dévolues au transport scolaire, compétence qui lui incombe depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017,

Vu les conclusions de la 4<sup>ème</sup> Commission,  
(Rapporteur **M. Bruno BEAUVOIS**)

Après en avoir délibéré,

Décide à la majorité des suffrages exprimés (8 voix pour, 34 voix contre), de ne pas adopter le vœu présenté par M. Franck BRIFFAUT, au nom du Groupe Front National.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 30/03/2018 à 15:48:09  
Référence : 74a153d058e0c1c237d7edd29e2da56f54e5564d

---

***DECISIONS***  
***de la Commission permanente***





**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU LUNDI 12 MARS 2018**





DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 12 mars 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : F. BONNARD TREVISAN, B. FOURNIE-TURQUIN, P. GRUNY, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. PIGONI, F. RAMPELBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 001**

**Conventions de gestion des circuits de randonnée - Communauté d'agglomération du Pays de Laon - Communauté de Communes de la Thiérache du Centre - Communauté d'agglomération du Soissonnais**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **001**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

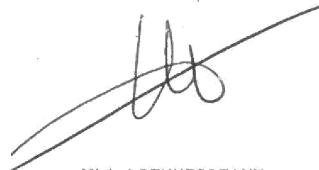
Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- 1) Valide les besoins en équipements de balisage et de signalisation sollicités par la Communauté d'agglomération du Pays de Laon, la Communauté de communes de la Thiérache du Centre et la Communauté d'agglomération du Soissonnais ;
- 2) Valide les projets de conventions fixant les modalités d'installation de la signalisation dans le cadre de la politique départementale de randonnée sur les territoires de la Communauté d'agglomération du Pays de Laon, la Communauté de communes de la Thiérache du Centre et la Communauté d'agglomération du Soissonnais ;

3) Autorise le Président du Conseil départemental à signer les conventions d'aménagement et de gestion des circuits de randonnée entre le Conseil départemental de l'Aisne avec la Communauté d'agglomération du Pays de Laon, la Communauté de communes de la Thiérache du Centre et la Communauté d'agglomération du Soissonnais, ainsi que tout document s'y référant.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 15/03/2018 à 11:10:09  
Référence : 0df40b02d5309d26dbd9014d270e70da7e991e0e



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 12 mars 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : P. GRUNY, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 002**

**Mise en oeuvre du Programme Départemental d'Insertion - Appel à projets 2018**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **002**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 4 décembre 2017, relative au rapport n° 652,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Prend acte, dans le cadre des actions d'insertion de l'appel à projets 2018, de la modification de la participation départementale relative aux actions portées par :

**- AIPSQ**

Paniers verts

27 877 € pour 8 postes, soit 4,57 ETP et un ratio de 6 100 € ETP/BRSA

Du Fil au Fer

41 846 € pour 12 postes, soit 6,86 ETP et un ratio de 6 100 € ETP/BRSA

Restauration des objets d'antan

27 877 € pour 8 postes, soit 4,57 ETP et un ratio de 6 100 € ETP/BRSA

Renov'habitat

20 923 € pour 6 postes, soit 3,43 ETP et un ratio de 6 100 € ETP/BRSA

Restauration du cadre de vie

36 296 € pour 12 postes, soit 6,86 ETP et un ratio de 5 291 € ETP/BRSA,

**- SAMPS – Action santé**

Territoire Thiérache 22 230 € pour 30 accompagnements et un ratio de 741 €/BRSA

Territoire La Fère 18 525 € pour 25 accompagnements et un ratio de 741 €/BRSA

Territoire Laon 22 230 € pour 30 accompagnements et un ratio de 741 €/BRSA

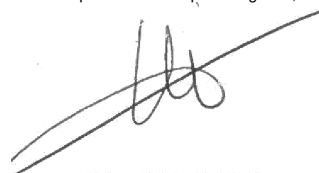
Territoire St Quentin 14 820 € pour 20 accompagnements et un ratio de 741 €/BRSA

Territoire Soissons 29 640 € pour 40 accompagnements et un ratio de 741 €/BRSA ;

2) Gage ces dépenses sur l'Autorisation de Programme 2017/1 du programme 12PDI ouvert au chapitre 017 du Budget départemental ;

3) Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, les conventions à intervenir.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 15/03/2018 à 11:10:18  
Référence : acd398f70754c93eb68bbafd5cb6879e97a304c2



**DEPARTEMENT DE L'AISNE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 12 mars 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEECZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : P. GRUNY, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 003**

**Mise en oeuvre du Programme départemental d'insertion : Appel à projets insertion 2017 - Un Château pour l'Emploi- Réhabilitation du patrimoine La Férois**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **003**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 12 décembre 2016, relative au rapport n° 650,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

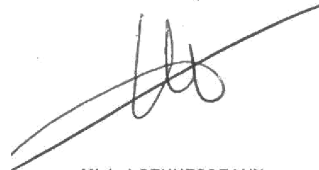
Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- 1) Prend acte, dans le cadre des actions d'insertion de l'appel à projets insertion 2017, de la modification de la participation départementale pour l'action « Réhabilitation du patrimoine La Férois » portée par l'association « Un Château pour l'Emploi », ramenant l'aide allouée à 1 744 € correspondant au mois de décembre 2017 pour 6 bénéficiaires du RSA ;

- 2) Autorise le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, la convention à intervenir.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 15/03/2018 à 11:10:03  
Référence : fee1b5c0a287aea2057065d5885097e9dd8df37b





DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 12 mars 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : P. GRUNY, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 004**

**Etablissements Publics Locaux d'Enseignement du premier cycle du  
second degré - Renouvellement des concessions de logement des  
personnels en fonction dans les collèges de l'Aisne  
\* Compétence exclusive**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **004**,

Vu sa précédente délibération en date du 3 juillet 2017, relative au rapport n° 027,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

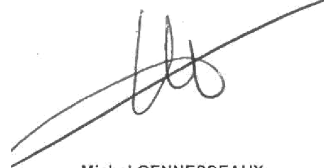
Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Détermine le nombre, la nature et la qualité des concessions et les conditions financières de logement en faveur du personnel dans chacun des établissements, telles qu'elles sont précisées en annexe dans le rapport du Président ;

- Autorise le Président du Conseil départemental à signer les arrêtés portant concession de logement par nécessité absolue de service, ainsi que les conventions d'occupation précaire.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 15/03/2018 à 11:10:16  
Référence : 444a1cf6bcc0dbf8287ac0d20d4dba45996ea6a3



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 12 mars 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : P. GRUNY, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 005**

**La Caverne du Dragon, musée du Chemin des Dames : tarifs d'entrée  
\*compétence exclusive**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **005**,

Vu les délibérations de la Commission permanente du Conseil général en dates des 16 février 2009, 9 février 2015 et 9 mars 2015, relatives respectivement aux rapports n° 025, 001 et 003,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

1) d'annuler les anciens tarifs validés lors des Commissions permanentes des 16 février 2009 et 9 février 2015 et d'adopter le tarif préférentiel d'entrée à 5 € par personne, sur présentation d'un justificatif (contremarque, Pass) pour les offres suivantes :

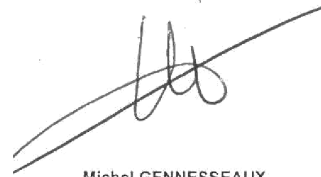
- « Carnet de Voyage » valable pour 4 personnes maximum ;
- « Meyclub »,

2) d'intégrer une nouvelle offre appelée « Pass'Tourisme Musées 14-18 » au tarif d'entrée de 5 € par personne, sur présentation du Pass valable pour 2 personnes maximum,

3) d'annuler le tarif gratuit « Pass Pro Picardie » et de valider l'intégration de la Caverne du Dragon dans le réseau « Pass Pro Hauts-de-France Tourisme », et de valider la gratuité d'entrée pour le détenteur du Pass nominatif et l'accompagnant de son choix,

4) d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer les conventions entre Meyclub et le Département et entre l'Amicale du Personnel des Institutionnels du Tourisme des Hauts-de-France et le Département telles qu'elles figurent respectivement en annexes 1 et 2 au rapport du Président.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 15/03/2018 à 11:09:50  
Référence : 1a10ca6c9f57a154aab1cd83e0a13ca75b32b735



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 12 mars 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEWICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : P. GRUNY, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 006**  
**Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens (CPOM) avec la**  
**Fédération ADMR de l'Aisne**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 006,


Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Approuve la passation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec la Fédération ADMR de l'Aisne pour l'année 2018 ;
- Autorise le Président du Conseil départemental à le signer, au nom et pour le compte du Département.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 15/03/2018 à 11:10:13  
Référence : 2eaf30742dd20a4f3705297f98f17447157cb5cf



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 12 mars 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEWICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : P. GRUNY, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 007**

**Avenants aux conventions de mise à disposition des agents du  
Département auprès de la Société Publique Locale - Xdemat**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 007,

Vu sa précédente délibération en date du 16 octobre 2017, relative au rapport n° 027,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à signer les avenants aux conventions pour l'année 2017, entre le Département de l'Aisne et la société SPL-Xdemat, tels qu'ils figurent en annexe au rapport du Président, relatifs à la mise à disposition de Mmes Nathalie HAVOT et Florence FONTAINE.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 15/03/2018 à 11:09:59  
Référence : 7d43b4553f4fed6a3da2ee8a104a1839f4112ae7



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 12 mars 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaients présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEEICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : P. GRUNY, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 008**

**Convention de renouvellement de mise à disposition de Mme Cynthia EL KADDIR auprès de la MDPH**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° **008**,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à signer la convention de renouvellement de mise à disposition de Mme Cynthia EL KADDIR entre le Département de l'Aisne et le Groupement d'Intérêt Public de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 15/03/2018 à 11:10:20  
Référence : 72c84124fb3979096d903d00d112729c36bee9f4



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 12 mars 2018

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, A. POLLET, M. POTELET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, C. VARLET

Excusés : P. GRUNY, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. PIGONI, F. RAMPENBERG, P. TIMMERMAN, P.J. VERZELEN

**RAPPORT N° 009**

**Avis sur des documents d'urbanisme**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

Vu le rapport N° 009,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 15 janvier 2018, relative au rapport n° 006, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de se prononcer favorablement sur les projets de Plan Local d'Urbanisme de la commune de MARIGNY-EN-ORXOIS, de modification des plans de prévention des risques inondations et coulées de boue concernant d'une part la Vallée de l'Aisne sur le territoire de la commune de MONTIGNY-LENGRAIN et d'autre part la Marne sur le territoire de la commune de CHATEAU-THIERRY.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 15/03/2018 à 11:10:06  
Référence : 368ac21b7c61dc53fde78ebda3e5014a31d70130